

MICHEL DECLERCK DE BOLLEZEELE  
ELEVE DE 6° 1954-1955  
A LA CLASSE DE 1° 1959-1960  
PETIT SEMINAIRE D'HAZEBROUCK

# LA PEPINIERE

---

## SÉMINAIRE

(nom masculin, du latin « *seminarium* », pépinière)  
« Etablissement religieux, où l'on instruit les jeunes gens  
qui se destinent pour la plupart à l'état ecclésiastique »  
Petit Larousse 1972

**Michel DECLERCK**

*Mars 2007*

# Avant-propos

A la fois témoignage et analyse, mon projet est double. A partir de mon expérience personnelle au Petit Séminaire, à Hazebrouck de 1954 à 1959, je propose une analyse de cette institution historique.

Le cadre réglementaire et le projet pédagogique y apparaissent comme le résultat d'une longue élaboration, visant à favoriser au mieux le parcours spirituel de l'élève. Mais malgré quelques ouvertures, la dimension traditionnelle l'emporte encore largement. Et en dépit d'une rénovation complète entreprise in extremis, la décennie 1960-1970 verra la disparition brutale de ce modèle plusieurs fois séculaire. Sans le savoir, j'en aurai donc vécu les dernières années.

---

# SOMMAIRE

---

## UNE INSTITUTION EXEMPLAIRE

### I) LE CADRE INSTITUTIONNEL

1. UN INTERNAT OBLIGATOIRE... ET SPARTIATE p.11
2. UNE VIE COMMUNAUTAIRE DE TOUS LES INSTANTS p.14
3. UN CONTROLE STRICT DU COMPORTEMENT : LA DISCIPLINE p.17
4. UN EMPLOI DU TEMPS MINUTIEUX p.19
5. L'ADAPTATION PROGRESSIVE p.21
  - La survivance d'un modèle ancien

### II) LA PEDAGOGIE ET LA FORMATION HUMAINE

1. LE PROJET PEDAGOGIQUE p.24
  - L'équipe des prêtres professeurs
  - Modeler la personnalité
  - La place de la famille
2. LA FORMATION HUMAINE ET INTELLECTUELLE p.26
  - Valorisation de la scolarité
  - Les humanités classiques
  - Une sensibilisation à la politique
  - La formation musicale
  - L'éducation sexuelle
3. LES REACTIONS AU PROJET EDUCATIF p.32

- Adhésion, réserves, opposition passive
- Le rôle du groupe de la classe
- Une pédagogie traditionnelle, avec un souci d'ouverture

### III) LA FORMATION RELIGIEUSE ET LA VOCATION

1. CONTENU DE CETTE FORMATION p.39
  - Une pratique religieuse importante et obligatoire
  - Le directeur de conscience-confesseur
  - Le rigorisme
  - Un début d'ouverture
2. L'ITINERAIRE DE LA VOCATION p.44
  - La sincérité de l'enfant
  - Le questionnement de l'adolescent
  - L'heure de la décision

### IV) GRANDEUR ET DECADENCE DE L'INSTITUTION

1. UNE HISTOIRE MOUVEMENTEE p.49
2. UNE INSTITUTION CENTENAIRE EN CRISE p.52
3. UNE TRIPLE RENOVATION p.58
  - Conditionnement et éducation

Sources bibliographiques – Index alphabétique  
p.62

---

## UNE INSTITUTION « EXEMPLAIRE »

---

Dans les années 1950, lorsque je l'ai connu, le Petit Séminaire constituait une vénérable institution, héritière d'une longue et riche tradition de trois siècles. Mais, microcosme replié sur lui-même, il était en même temps mal connu, ou méconnu ; son nom évoquait un monde secret et mystérieux, sans doute austère, voire disciplinaire.



*Vue générale de l'institution, telle qu'elle apparaissait à l'extérieur*

A cette époque, le diocèse de Lille pouvait s'enorgueillir de disposer de deux Petits Séminaires, implantés à Hazebrouck et à Haubourdin. Chacun recrutait dans son propre secteur géographique. Et bon an mal an, dans chacun d'eux, la rentrée scolaire voyait encore affluer en classe de sixième une bonne trentaine de jeunes garçons, âgés de onze à douze ans, envisageant donc la prêtrise. L'effectif global se situait aux alentours de 400 élèves pour les deux établissements.

Comment un jeune enfant devenait-il petit séminariste ?

Pour être amené à cette orientation précoce, chacun avait suivi son itinéraire personnel, mais dans tous les cas le milieu familial s'était avéré absolument déterminant. A un âge aussi jeune, il ne pouvait pas en être autrement. Je n'échappais pas à cette règle.

Vers avril-mai 1954, au vu de mes résultats scolaires satisfaisants au CM2, papa (dont j'étais l'élève) se préoccupe de mon entrée en sixième. Se pose alors la question du

choix de l'institution : à cette époque, Jacques et Pierre sont scolarisés à Beaucamps, tandis que Georges est petit séminariste depuis deux ans. Papa connaissait donc bien ces deux institutions ; et c'est un fait qu'il ne m'a jamais proposé de rejoindre les aînés à Beaucamps, mais plutôt Georges à Hazebrouck. Sans doute avait-il ses raisons pour exprimer cette préférence, en dehors même de toute motivation proprement religieuse : par exemple la proximité géographique, la solidité des études, et encore un régime d'internat nettement moins rigoureux, sans oublier l'habilitation à recevoir des élèves-boursiers (Georges l'était, et j'allais le devenir). En outre, depuis deux ans, Georges n'y semblait pas malheureux....

Devenir prêtre, à vrai dire, je n'y avais pas pensé de moi-même, pas plus d'ailleurs qu'à une quelconque profession : l'âge adulte me paraissait si lointain ! A 10 ans, j'avais cependant bien conscience que c'était là un choix tout à fait particulier et singulier. Après un moment de surprise et d'hésitation, j'en vins à laisser faire les événements.

La décision était encore en suspens lorsque peu après, nous avons reçu en classe la visite du « frère recruteur » : ce frère mariste faisait la tournée des écoles privées pour sensibiliser les enfants à la vie religieuse. Après son exhortation, il nous demande d'inscrire sur une feuille de papier notre désir professionnel. J'hésitais à écrire quoi que ce soit, lorsque son regard insistant braqué sur moi me fit prendre conscience de ce que je devais, sans doute, écrire : « Prêtre » - ce que je fis.

Dès lors, tout était joué – puisque c'est moi-même qui exprimais ce vœu ! Ai-je alors eu le sentiment d'avoir ainsi été l'objet d'une manipulation psychologique ? Sans doute un peu, mais très confusément. Toujours est-il que la décision apparut définitive et ne sera plus remise en cause. Je suppose que papa prit ensuite contact avec le Séminaire, avec, conformément à l'usage, la caution du doyen de la paroisse, le chanoine EVERAERT, lui-même ancien élève de cette institution. Et c'est donc ainsi que j'y ai fait mon entrée, très précisément le 22 septembre 1954, en compagnie d'une trentaine d'autres « appelés ». Les voici sur cette photo de classe en fin de sixième (année scolaire 1954-1955).



*Je me trouve dans la rangée inférieure, le deuxième à partir de la gauche. Les trois prêtres : au centre le Supérieur entouré de mes deux directeurs de conscience successifs, le père ISBLED à gauche et le père VERGRIETE à droite.*

L'Eglise n'était pas sans faire preuve de réalisme. Elle savait très bien ce que ces vocations précoces devaient à l'entourage familial. C'est précisément ici qu'intervenait le Petit Séminaire : tout en donnant à ces enfants la possibilité de poursuivre leurs études secondaires dans de bonnes conditions, il s'agissait surtout de leur procurer un milieu protégé, tout à fait spécifique, qui soit le plus favorable à l'épanouissement de leur vocation. Là, progressivement, il serait possible d'effectuer un travail capital d'élucidation et de discernement : repérer et cultiver les vocations solides, encourager et fortifier les vocations mal assurées, quitte à laisser s'en aller les élèves qui prendraient conscience que, décidément, ce n'était pas leur voie.

Au cours de ces années 1950, le recrutement des petits séminaristes se poursuivait sans trop de difficultés. C'est que devenir prêtre formait un projet encore valorisé, à la fois pour l'enfant et pour ses parents.

Ceux-ci étaient très honorés de « donner un fils au Bon Dieu » et ils en retiraient une certaine respectabilité. En Flandre, on les honorait d'un titre tout particulier, « *vrouwmoeder* » et « *beer-vader* ». La messe des Prémices, célébrée par le nouveau prêtre dans sa paroisse d'origine, constituait une cérémonie pleine d'émotions pour lui-même et sa famille ; c'était aussi un jour de fête pour la paroisse tout entière dont l'un des enfants accédait à la prêtrise. Au Petit Séminaire d'Hazebrouck, nombreuses étaient les paroisses flamandes représentées par au moins un élève, si ce n'est plusieurs. Et dans ma classe elle-même, mes meilleurs camarades venaient l'un de Lederzeele, l'autre de Zermezeele. Le système de la chrétienté traditionnelle semblait encore bien solide dans la Flandre rurale.

Souvent enfant de chœur, le candidat au Petit Séminaire était familier des cérémonies religieuses et proche du curé. Devenir prêtre consistait bien sûr à reprendre à son compte le désir parental – et parfois aussi à s'assurer d'une certaine promotion sociale : « *Je voyais que curé n'ait pas un mauvais métier... C'était le bon de sortie pour quitter la planète des défavorisés.... Même curé chez les ploucs, tu n'es plus plouc...* ».

Ainsi s'exprime un ancien séminariste, Daniel CARTON ; issu d'un milieu social modeste, il entre au Petit Séminaire d'Arras en 1960 (devenu journaliste, il évoquera ses années de séminariste dans un chapitre de son livre : « bien entendu... c'est off », 2003).

Car chacun ne manquait pas de ressentir l'estime générale dont bénéficiait le curé, l'un des notables du village. Il y tenait un rôle social considérable, souvent favorisé par la longue durée de son ministère. Un exemple parmi beaucoup : le doyen VANDEWALLE est nommé à Bollezeele en 1925, il y restera en fonction jusqu'à sa mort survenue en 1952.

Mais dans d'autres régions, ce n'était déjà plus le cas ; fraîchement ordonné, l'abbé Bernard ALEXANDRE rejoint en 1945 le petit village du pays de Caux, où il vient d'être nommé curé. Il est accueilli par un berger qui lui dit sans ombrages : « por mé, j'alons vô di : à c'teur, métiài d'cuai, métiài d'berquier : deux métiài foutus ! » - « pour moi, je vais vous dire : à cette heure, métier de curé, métier de berger, deux métiers foutus ! » (« Le horsain »).

Pendant assez longtemps, j'ai porté un regard plutôt négatif sur cette institution d'autrefois... D'autant que certains concepts, appris plus tard, me semblaient s'appliquer assez bien à ce que j'avais connu. N'avais-je pas vécu le « grand enfermement » dans une sorte « d'institution totalitaire » ? N'y avais-je pas subi un large conditionnement, voire même un « lavage de cerveau » ?

« Grand enfermement », c'était le terme utilisé par Michel FOUCAULT (1926-1984) pour désigner le placement obligatoire à l'Hôpital Général, de toute une population marginale : orphelins, enfants trouvés, vagabonds, vieillards, infirmes, insensés – suite à un édit de Louis XIV en 1676. Cette population était recueillie et hébergée dans un cadre disciplinaire strict ; le souci du salut de l'âme comptait autant que les préoccupations concernant la santé du corps (cf. : « La folie à l'âge classique »).

Quant à l'institution totalitaire, il s'agit d'un concept du sociologue américain Erwin GOFFMAN (1922-1982) : il décrit sous ce terme un type d'institution fermée sur elle-même, prenant entièrement en charge l'existence d'un groupe d'individus qui y vivent en reclus, séparés du monde extérieur, et placés sous son autorité permanente et exclusive (prisons, orphelinats, hospices, asiles...). A cette liste on pourrait sans doute ajouter le séminaire – mais avec la différence notable du recrutement basé sur le volontariat : liberté d'admission et liberté de sortie sont en effet édictés en principes fondamentaux (cf. : Erwin GOFFMANN – « Asiles »).

Aujourd'hui ces références me paraissent moins pertinentes – même si effectivement on peut d'écrire un cadre institutionnel strict et une pédagogie autoritaire. Surtout, j'apprécie mieux la formation humaine et intellectuelle que j'y ai reçue : entré petit campagnard inculte, à l'horizon étroit et borné, j'en sortirai –adolescent- ouvert à la culture, à ses valeurs et à sa richesse. De même, au 19<sup>ème</sup> siècle, RENAN reconnaissait-il volontiers ce qu'il devait au Petit Séminaire de Paris : « durant trois ans, je subis cette influence profonde qui amena dans mon être une complète transformation. Monsieur DUPANLOUP m'avait à la lettre, transfiguré. Du pauvre petit provincial le plus lourdement engagé dans sa gaine, il avait tiré un esprit ouvert et actif... ».

(Ernest RENAN (1823-1892) « Souvenirs d'enfance et de jeunesse » (1884). Alors supérieur du Petit Séminaire de Paris, M. DUPANLOUP deviendra le célèbre évêque d'Orléans ; c'est lui qui avait recruté l'adolescent RENAN en 1838.

Cependant l'institution séculaire n'était plus adaptée à l'évolution rapide de la société et des mœurs. L'effondrement des admissions fut particulièrement brutal et rapide, à partir du milieu des années 1960.

Il a fallu prendre acte de cette rupture : le Petit Séminaire, en tant que tel, avait vécu. A Hazebrouck, il s'est intégré dans un vaste Centre Secondaire, regroupant l'ensemble des collèges et lycées privés de la ville. Véritable révolution, dont à l'époque, la presse s'est largement fait l'écho.

Mais revenons, en 1954... Le jour de l'admission marquait une césure déterminante dans la vie du jeune. Moment important et impressionnant. Présentés par leurs parents, les petits nouveaux sont reçus un à un par le Supérieur, le chanoine Théodore BOGAERT (dit « Théo » ; il deviendra plus tard archiprêtre de Dunkerque). Il tient bien sûr à faire connaissance avec les familles, mais aussi à s'assurer de leur plein accord avec le but spécifique de l'institution.

Cette visite de présentation constitue pour l'enfant un véritable rite d'initiation à l'entrée dans son nouveau statut. De par l'autorité dont il dispose, le Supérieur officialise ainsi l'intégration immédiate dans l'institution.

Mais ce ne fut pas une épreuve aussi redoutable qu'elle l'avait été pour Julien SOREL, le héros de STENDHAL ; le séminaire de Besançon est décrit comme « un enfer sur la terre », un lieu d'enfermement lugubre et sinistre ; il rend visite au Supérieur : *« l'émotion et la terreur de Julien étaient telles qu'il lui semblait être sur le point de tomber... il restait immobile, comme frappé à mort par le regard terrible dont il était l'objet... entre ces joues rouges et ce front blanc, brillaient deux petits yeux noirs faits pour effrayer le plus brave... Julien ne put supporter ce regard... il tomba tout de son long sur le plancher... »* (« Le rouge et le noir »). Quel repoussoir ! Mais STENDHAL avait des comptes à régler avec le clergé....

Outre cette visite au Supérieur pour le spirituel, le rituel d'entrée comporte aussi une visite à l'économe, pour le temporel. Ne recevant aucune aide de l'Etat, ni des Collectivités Locales, les Séminaires pèsent lourd dans le budget diocésain. La règle est qu'aucun enfant ne saurait être refusé en raison des revenus insuffisants de sa famille. Mais le père Econome veille au grain ; il se charge d'évaluer ce que peuvent donner les familles et revendique cette part sans état d'âme.

Franchissons dont le portail et entrons dans ce monde si particulier. Derrière l'impressionnante façade s'étalant le long de la rue Warein, comment vivait le petit séminariste ? Comment se déroulait sa vie quotidienne ?



Petit Séminaire Saint-François d'Assise Hazebrouck.

A partir de mon expérience vécue, en m'appuyant aussi sur diverses lectures et témoignages, j'évoquerai successivement le cadre institutionnel général, la formation humaine et la pédagogie, et enfin la formation religieuse.

Bien à l'abri derrière ses murs, me semblait-il, et ainsi préservé des tumultes du monde, ce modèle institutionnel m'apparaissait encore solide, voire inébranlable : la société pouvait bien se transformer rapidement, le Petit Séminaire resterait immuable dans sa spécificité séculaire. En réalité, il n'en était rien. L'institution arrivait bel et bien en fin de course, et peu après mon départ, elle s'écroulait, emportée par les mutations profondes de la société. C'est cette disparition brutale de la pépinière que je retrace dans une dernière partie.

A première vue, la vie quotidienne du petit séminariste ne semblait pas si différente de celle que pouvait vivre, à la même époque, un collégien dans un établissement privé. Dans les deux cas, le travail scolaire occupait la majeure partie de la journée, en suivant un même emploi du temps bien réglé, et dans un climat éducatif analogue.

Cependant, un examen plus précis révèle des particularités importantes, liées à la spécificité du séminaire.

#### UN INTERNAT OBLIGATOIRE ET SPARTIATE

C'est tout d'abord le régime de l'internat obligatoire, y compris pour les élèves dont la famille résidait à Hazebrouck même. Une seule exception à cette règle fondamentale, en faveur d'un élève qui n'avait qu'à traverser la rue pour arriver chez lui ; encore n'y rentrait-il que pour y passer la nuit.

Il ne s'agissait pas d'un internat de semaine, mais d'un internat de longue durée. En dehors de brefs retours un week-end sur trois, les sorties prolongées étaient limitées à Noël et à Pâques. Ces congés nous permettaient, à Georges et à moi-même, de renouer ponctuellement avec la famille – ainsi d'ailleurs qu'avec Thérèse, Cécile et Jean, pourtant scolarisés eux aussi à Hazebrouck : cloîtrés dans nos internats respectifs, à quelques centaines de mètres les uns des autres, nous ne vivions pas moins séparés que si nous habitions des pays étrangers.

Donc pas d'externes ni de demi-pensionnaires, rien que des pensionnaires. Cette règle institutionnelle était jugée essentielle : l'internat permet en effet d'exercer une emprise maximale sur les élèves, pour faciliter une imprégnation continue et prolongée des valeurs prônées par l'institution. Pour GOFFMAN, la réclusion prolongée constitue la condition sine qua non de l'institution totalitaire, ainsi que sa première caractéristique de base.

A ce titre, les sorties étaient considérées comme des événements plutôt négatifs, susceptibles de freiner le projet institutionnel et de l'affadir. Il importait donc de les encadrer – puisqu'il n'était pas possible de les supprimer, vu notre jeune âge.

C'est ainsi que les trajets étaient organisés par le Séminaire lui-même. Pour nous éviter d'avoir à emprunter les transports collectifs utilisés par la population, plusieurs cars étaient spécialement affrétés, chacun suivant son itinéraire spécifique ; de la sorte, nous étions ramenés directement de la porte même du Séminaire à la place de notre village. Ainsi s'effectua mon premier retour fin octobre 1954, à l'occasion de la Toussaint.

Pourquoi cette forme de ségrégation ? Pourquoi cette volonté de nous mettre à part ? Si ce n'est le souci de nous préserver de tout contact avec le monde extérieur, jugé donc fort dangereux, et de nous maintenir un peu plus en vase clos. Toutefois, cette règle tomba ensuite en désuétude ; au bout de quelques années, j'ai pu effectuer les trajets en train, comme un collégien ordinaire.

Autre dispositif de ségrégation : les colonies de vacances organisées exclusivement à notre intention par quelques uns de nos professeurs. Notre participation y était souhaitée, et elle permettait à l'institution de ne pas desserrer son emprise durant l'été. Certes, c'était sympathique de se retrouver ainsi dans une ambiance toute différente de celle du Séminaire, en Bretagne ou dans le sud-ouest ; Georges avait même eu l'occasion de faire ainsi deux séjours en Espagne. Mais c'était encore poursuivre cette ségrégation qui décidemment, nous coupait totalement des jeunes de notre âge. Ainsi en 1955, j'allai en colonie près de Rennes à Tinténiac, puis en 1956 à Landivisiau (Finistère) et enfin en 1957 à Tonneins dans le Lot-et-Garonne.

Cet internat exclusif n'était pas sans entraîner un repli collectif ; nous étions uniquement préoccupés par les petits événements de notre vie quotidienne, qui s'en trouvaient largement amplifiés. Aucune ouverture, aucune bouffée d'air.... Cependant dans le second cycle, un timide rapprochement commençait à s'effectuer avec l'institution Saint-Jacques située à proximité. Des collégiens venaient suivre des cours au Séminaire, mais ils repartaient bien vite et nous n'avions guère d'échanges avec eux. Notre état de ségrégation demeurait à peu près identique.

Pour ne pas demeurer complètement dans l'ignorance du monde extérieur, nous avions le droit, le midi au réfectoire, à la lecture des « principales nouvelles de la journée » - sous forme d'une sélection de quelques titres du journal. C'est ainsi qu'en 1957 nous avons appris le lancement du fameux Spoutnik, événement qui avait fait sensation parmi nous ; de même, nous avons ainsi suivi les événements d'Algérie, la fin de la IV<sup>ème</sup> République et le retour de de Gaulle au pouvoir. Mais pour nous, 1958 sera surtout marquée par la mort de Pie XII, le seul pape que nous ayons connu jusque là.

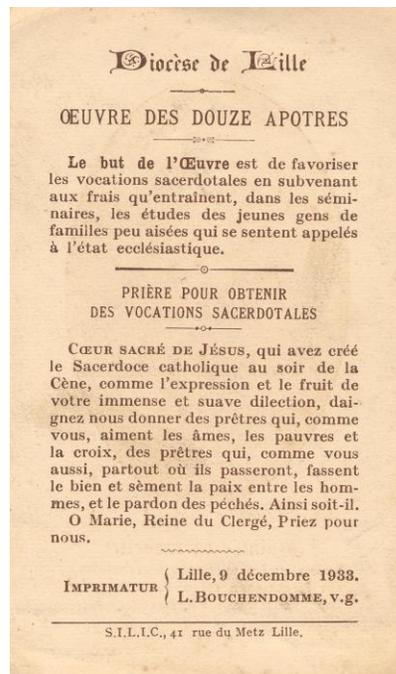
Par ailleurs, l'internat offrait une vie matérielle spartiate. Toilette sommaire et collective, à l'eau froide ; les lavabos sont situés à l'extrémité du dortoir. Pas de douche : l'installation s'en sera réalisée qu'à la fin des années 1950, peu avant mon départ ; il est vrai qu'à cette époque seulement 10 % des ménages disposaient d'une salle de bains (recensement INSEE du 1954).

Cependant l'institution se préoccupait d'hygiène et de propreté ; elle nous emmenait régulièrement en ville aux Bains Douches Municipaux. Nous ne portions plus l'uniforme noir traditionnel, depuis son abolition par le précédent Supérieur, mais la propreté vestimentaire est prise en compte – y compris la propreté des chaussures ; à cet effet, chacun dispose, sous le préau, d'un casier individuel pour y déposer brosses et cirage.

C'est que le règlement prend en charge l'ensemble de la vie quotidienne, jusque dans les détails les plus prosaïques, comme la coiffure : de temps en temps, un coiffeur d'Hazebrouck se met à notre disposition à l'intérieur même de nos murs ; muni de son petit matériel portatif, il s'installe discrètement au fond de la salle d'études, durant le devoir surveillé de fin de journée – et pour une somme modique, les élèves intéressés se succèdent au « salon » improvisé.

Quant à l'alimentation, elle est franchement médiocre. La situation financière du Séminaire relève de l'économiste (le père Michel CATTEAU), qui est amené à amoindrir les frais généraux. Pour réduire les achats alimentaires, le Petit Séminaire pouvait compter sur la production d'un assez grand jardin potager. Et le gaspillage était fort réduit, les restes des repas servant à nourrir un cochon – lequel était ensuite sacrifié pour améliorer notre ordinaire.

L'institution connaissait de réelles difficultés ; le Diocèse organisait des quêtes dans les paroisses et sollicitait des dons en nature auprès des cultivateurs flamands – surtout des pommes de terre, l'une des valeurs sûres de notre alimentation, avec le pain. Ce problème financier n'était pas nouveau ; dès les années 1930, existait déjà « l'œuvre des Douze Apôtres », destinée à aider matériellement les Séminaires. Peut-être existait-elle encore au cours de ces années 1950.



*Image pieuse de 1933 dédiée à « l'œuvre des Douze Apôtres ». Depuis la loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905), les Séminaires pèsent lourd dans les budgets diocésains. Cette œuvre fait donc appel à la générosité des fidèles. La prière mentionnée « pour obtenir des vocations sacerdotales » était souvent récitée, au mot près.*

En tout cas, plus tard et par comparaison, j'apprécierai en conséquence l'alimentation du Restaurant Universitaire, et même celle de l'armée, pourtant toutes deux peu réputées...

En revanche, le chauffage central est installé dans toute l'institution. Sans doute, la température n'y est pas très élevée ; les prêtres professeurs sont souvent emmitoufflés dans plusieurs vêtements superposés. Mais habitué à la dure, je la trouve tout à fait satisfaisante.

Ce caractère spartiate était peut-être recherché dans un but éducatif. Ne convenait-il pas à une institution destinée à former des futurs prêtres ? Ne répondrait-il pas à la recherche d'un esprit de pauvreté voire d'un souci de pénitence ? C'était d'ailleurs le cas dans certaines collectivités religieuses – tel ce couvent de Clarisses à la fin des années 1960, où les religieuses souffrent beaucoup du froid : le chauffage central y est installé, mais la Supérieure refuse de le mettre en marche par souci de mortification ; dans ce même couvent, beaucoup de religieuses ne prennent pas de douche, alors qu'elles en ont la possibilité matérielle (cf. le témoignage de Marie ROUSSEAU : « à l'ombre de Claire »).

#### UNE VIE COMMUNAUTAIRE DE TOUS LES INSTANTS

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, nous menons une vie collective qui ne laisse absolument aucune place à la vie privée : autre caractéristique de l'institution totalitaire selon GOFFMAN (cf. « Asiles »).

Vie communautaire au réfectoire, lequel regroupe tous les élèves – et même les prêtres professeurs. Leur table est disposée sur une petite estrade, bien en vue : le Supérieur y occupe la place centrale, entourée des plus anciens. Il dispose d'une sonnette nous donnant éventuellement l'autorisation de parler ou inversement, nous réclamant le silence en cas de brouhaha excessif.



*Le réfectoire, avec au fond, la table des professeurs, peut se transformer rapidement en salle des Fêtes et de cérémonies (pour la Journée des Parents, pour la distribution des prix, pour des séances de cinéma...). La chaire du lecteur, que l'on voit à droite, n'existait plus en 1954 ; elle avait été remplacée par une installation plus moderne, avec micro*

Vie communautaire au dortoir, où les lits sont alignés côte à côte, en longues rangées et séparées par une table de nuit individuelle ; Celle-ci contient le linge de rechange, ainsi que les petits trésors personnels : friandises, photos, courrier, menu argent de poche.... Cette table de nuit constitue le seul domaine personnel de l'élève, domaine qu'il protège jalousement par la pose d'un cadenas. Véritable sanctuaire, il est respecté de tous, y compris de nos encadrant – et je n'ai jamais entendu dire que telle ou telle circonstance exceptionnelle aurait justifié la violation de cette règle.

De la sixième à la terminale, l'institution possède trois dortoirs, tous trois du même type. Et les plus grands ne bénéficient d'aucun traitement de faveur, qui leur permettrait un espace d'intimité personnelle.

Vie communautaire dans les loisirs. Ainsi, les jeudi et dimanche après-midi, promenade de classe, en rangs par trois ; sous la houlette d'un professeur, nous nous rendons au village voisin - puis demi-tour, et nous revenons dans le giron du Séminaire. Hondeghem, Wallon-Cappel et Morbecque constituent les plus fréquentes de nos destinations... Tradition ancienne que cette promenade en rangs par trois, évoquée par exemple par André GIDE lors d'un voyage en Sicile en 1934 ; il rencontre ainsi un groupe de séminaristes adolescents, qu'il juge très sévèrement d'ailleurs : « une extraordinaire exposition de toutes les variétés et les nuances de la niaiserie sournoise, béate ou rechignée... » (cf. « Journal » en date du 8 février 1934).

Le dimanche toutefois, le travail scolaire faisant relâche, nous disposons de quelques heures d'études libres pour lire, écrire notre courrier, ou encore nous adonner à la philatélie alors fort répandue ; l'institution semblait la considérer comme un loisir idéal – à la fois instructif et inoffensif. Quant à la lecture, chaque classe possédait une petite bibliothèque de prêt ; c'est ainsi que j'ai pu lire toute une série de Bob MORANE et de BIGGLES. C'était le seul moment relativement libre dans l'emploi du temps : la vie personnelle était donc réduite à très peu de choses.

Dans cette vie communautaire, nous ne pouvons rien choisir : à chaque rentrée scolaire, nous découvrons la place qui nous a été assignée pour toute l'année : en salle d'études et en classe, à la Chapelle, au réfectoire, au dortoir, nous ne choisissons ni cette place ni nos voisins. Tout nous est imposé, et il est inconcevable de formuler une quelconque réclamation.

Tout est organisé minutieusement. Ainsi en salle d'études, les pupitres à trois places sont destinés à des élèves de classes différentes – pour nous éviter la tentation de copier sur le voisin, chacun dispose d'un casier individuel pour y déposer livres et cahiers. Dans les autres lieux communautaires, chapelle, réfectoire, dortoir, nous sommes regroupés par classes. Au réfectoire, table de huit avec tiroir individuel pour les couverts et le petit ravitaillement familial (beurre, confiture – non fournis par l'institution) – et pour réduire le travail de vaisselle, les couverts ne sont pas ramassés : à chacun d'essayer de les garder propres.

L'initiative n'est ni recherchée ni encouragée. Mais dans ce moule communautariste étroit, certains parviennent cependant à exprimer leur singularité : non pas par une originalité

malvenue, mais en excellant dans telle ou telle activité émanant de l'institution elle-même – le sport ou la chorale, en particulier.

Le Séminaire dispose de plusieurs équipes de football – minimes, cadets, juniors – et dispute les compétitions organisées par l'UGSEL (Union Générale des Sports de l'Enseignement Libre), entre les collèges privés de la région. C'est un véritable championnat, avec match aller et retour, ce qui permet un classement des équipes. Ces modestes évènements nous soulevaient d'enthousiasme, nous supportions ardemment nos équipes. Les meilleurs joueurs devenaient des espèces de vedette et bénéficiaient d'une certaine aura. C'est ainsi que Georges, joueur tenace, se battant avec énergie jusqu'à la dernière minute, était devenu populaire.



*On le voit ici, le deuxième à gauche, rang du bas, entouré de ses camarades (vers 1954)*

Et moi-même, alors en classe de seconde, fis partie de l'équipe des cadets (année scolaire 1958-1959).



*Nous portons le maillot de l'Institution. Je suis le deuxième à droite, rang du bas*

Ces matchs nous donnaient l'une de rares occasions de contacts avec le monde extérieur. Car l'internat obligatoire permettait de réaliser une coupure totale : les moyens de communication modernes étaient encore inexistants – et s'il avait été disponible, le transistor aurait sûrement été interdit. Des contrôles filtrent les échanges avec l'extérieur, considérés comme source de perturbations potentielles : contrôle du courrier reçu et expédié, contrôle des livres importés, lesquels doivent impérativement recevoir un visa d'autorisation. La transgression de cette règle est considérée comme particulièrement grave : c'est dire l'importance attachée au contrôle des esprits – car il est admis que les lectures nourrissent l'esprit, de même que l'alimentation nourrit le corps. La distribution du courrier se fait rituellement au début de la grande récréation qui coupe la journée, entre 13 et 14 heures ; elle est effectuée par les Directeurs des Divisions, les abbés DANCKAERT et BLONDEAU.

L'institution répartit en effet les élèves en deux divisions, la coupure se faisant en fin de quatrième, dans un souci d'équilibre numérique : car du fait des « départs », les effectifs par classe tendent à s'amenuiser progressivement. Grosso modo, la Division des plus jeunes correspond à l'enfance, et celle des aînés à l'adolescence. Chacune a donc à sa tête un Directeur, qui remplit le rôle d'un Préfet de discipline ; chacune dispose d'une salle d'études pour les leçons et les devoirs surveillés. Surveillance, discipline.... Ce ne sont pas des vains mots : elles tendent à parvenir au contrôle strict du comportement de chacun. Mais pour ce faire, aucun châtiment corporel : nous ne sommes plus au temps de la férule ni des verges.

#### **UN CONTRÔLE STRICT DU COMPORTEMENT : LA DISCIPLINE**

Chaque semaine (ou chaque quinzaine ?), se déroule rituellement l'intervention du Supérieur lui-même ; en salle d'études, il vient proclamer la notation individuelle du comportement de chaque élève. Pour donner plus de poids et d'autorité à cette petite cérémonie, ce n'est pas le directeur de division qui est mis à contribution, alors même que cette tâche entrerait aisément dans ses fonctions d'encadrement et de discipline qui sont les siennes.

Le barème de notation est simple, mais permet cependant une appréciation nuancée. Trois points jugés essentiels sont notés : la discipline, le travail et la piété, sur une échelle comportant quatre niveaux

- 6 – Rien de particulier
- 5 – Avertissement simple
- 4 – Avertissement sérieux
- 3 – Manquement très grave

De plus, chacune de ces mots peut être soulignée, ce qui aggrave l'avertissement. Tout jeune entrant dans l'institution aura bientôt fait d'assimiler cette échelle de notation et de l'avoir bien présente à l'esprit.

Car notre vie quotidienne est remplie de contraintes réglementaires, susceptibles de donner lieu à des petites transgressions éventuelles : les nombreux déplacements d'un point à l'autre de l'internat doivent s'effectuer en rangs ordonnés et en silence ; silence également au dortoir ; silence encore au réfectoire au cours du repas du midi, au cours duquel nous écoutons la lecture de quelque récit historique ou de quelque roman (« la bête du Gévaudan », « le Petit Monde de don Camillo » par exemple) ou des récits d'évasion durant la seconde Guerre Mondiale encore toute récente, et que l'ensemble de nos professeurs avait bien vécue. Les lectures à sujets religieux étaient plus rares. Elles étaient réalisées « *recto tono* », à tour de rôle, par un élève de la grande division. Cette pratique de la lecture orale perpétuait une très ancienne tradition, visant à l'édification morale des auditeurs ; en vigueur d'abord dans les monastères, elle s'est ensuite largement répandue dans les collectivités : couvents, hôpitaux, écoles mais aussi ateliers et lieux de travail.

Pour ne pas briser cette règle du silence au réfectoire, nous disposions d'un code gestuel simple pour désigner ce que nous souhaiterions : le pain, l'eau...

Ainsi, proclamée devant toute la Division et par le Supérieur lui-même, une notation sévère stigmatise le fautif, invité à se ressaisir, à s'amender. Le jugement des camarades pèse sur lui. L'institution espère que cette correction publique exercera des effets salutaires sur l'intéressé, ainsi que des effets préventifs pour les autres. En cas de manquement particulièrement grave, le thème de « la brebis galeuse » est évoqué, lourd de menaces. Car pour sauver le troupeau susceptible d'être contaminé, il faut savoir se montrer sans pitié et exclure le fautif. Dans un climat de dramatisation, c'est alors le risque d'un renvoi ignominieux, vécu dans la honte et la confusion. On conçoit donc que cette thématique soit réservée à des transgressions vraiment exceptionnelles – mais l'important pour nous consistait à vivre sous cette menace potentielle.

C'est à l'époque Classique que la valeur de la discipline avait été reconnue : « une discipline constante et organique, moins instrument de coercition que de perfectionnement moral et spirituel... Elle permet le travail, mais surtout elle possède une valeur propre d'édification et d'ascèse » explique Philippe ARIES (dans « L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime »). Et sur le plan de l'analyse sociologique, GOFFMAN souligne le rôle central de la surveillance des reclus dans l'institution totalitaire. Quant à Michel FOUCAULT, il consacra tout un ouvrage (« Surveiller et punir ») à ce thème fondamental présent dans différents domaines : écoles, hôpitaux, prisons, ateliers – et il décrira très précisément le fonctionnement de ce qu'il appelle « l'institution disciplinaire ».

Effectivement cette grille de notation fournit l'un des principaux piliers du système institutionnel. Elle fait maintenir une pression constante sur chaque élève, dont la vie quotidienne, du matin au soir, est placée sous une surveillance constante. Et rien n'est jamais acquis définitivement. Nous sommes souvent invités à ne pas ménager nos efforts et à lutter contre tout « relâchement ». C'est un travail sans fin, toujours à reprendre et à soutenir sans faille.

Ainsi élevé en vase clos, imprégné des valeurs positives et protégé des perturbations du monde extérieur, le petit séminariste est fortement invité à se couler dans le moule. Il obtiendra ainsi la notation souhaitable du « 6 partout » : ce qui signifie qu'au cours de la semaine écoulée, aucun manquement ne lui est reproché, il ne s'est pas fait remarquer sur aucun des plans de la discipline, du travail ou de la piété.

Notation donc strictement négative, encourageant surtout la docilité au règlement. Est-ce ainsi qu'il fera l'apprentissage de la vertu d'obéissance ? On a pu affirmer en effet que « l'observation du règlement est le principal moyen de sanctification dans le Séminaire » (Pascal DIBIE « La tribu sacrée » Ethnologie des prêtres).

### UN EMPLOI DU TEMPS MINUTIEUX

Enfin, dernier élément du cadre institutionnel, l'emploi du temps minutieusement réglé, selon un ordre immuable. Du lever au coucher, toutes les activités spirituelles, scolaires, récréatives – s'enchaînent et se succèdent au son de la cloche. Aucune possibilité de s'y soustraire : autre caractéristique essentielle de l'institution totalitaire selon GOFFMAN. Ainsi se déroule notre journée, avec des variantes pour le jeudi et surtout pour le dimanche, variantes elles-mêmes bien précises et bien définies ; aucun temps mort : chaque moment de la journée est affecté à une occupation précise et obligatoire :

06 h 15	Lever, toilette rapide
06 h 40	Méditation en salle d'études
07 h 00	Messe à la chapelle
07 h 40	Petit déjeuner, puis courte récréation
08 h 20	Etude de leçons
09 h 00 à 12 h 30	Cours avec petite récréation à 11 h 00
12 h 30	Déjeuner, puis grande récréation
14 h 00	Etude de leçons
14 h 30 à 16 h 30	Cours
16 h 30	Goûter, puis courte récréation
17 h 15 à 19 h 15	Devoir surveillé en salle d'études
19 h 30	Dîner, puis courte récréation
20 h 30	Etude de leçons
21 h 00	Coucher pour la petite division
21 h 30	Coucher pour la grande division

Les temps de récréation sont bien répartis sur la journée et totalisent une durée de deux heures. Temps de détente physique et psychologique dans une vie quotidienne si contrainte, ils sont les bienvenus. Mais ils ne doivent pas donner lieu à des bavardages en petits groupes, ce qui est réprouvé. On se méfie de ces conciliabules et on favorise la participation au jeu collectif : football pour tous dans la grande et unique cours de

récréation ; une rangée d'arbres permet de la diviser pour que chaque division dispose de son terrain propre. Evidemment, récréations toujours surveillées.



*La cour de récréation, dont on aperçoit une extrémité. La vue a été prise du préau (cf. les arcades) et montre le bâtiment abritant au rez-de-chaussée les bureaux du Supérieur et de l'Econome. Au second étage, le dortoir des petits (sixième et cinquième).*

Ce règlement quotidien est donc particulièrement coercitif. Pour alléger le poids de la contrainte, la pédagogie cherche à susciter l'adhésion intime de l'élève. Les vertus de l'obéissance, du « devoir d'état », les mérites du travail bien fait sont valorisés. Mais cette adhésion personnelle est plus difficile à obtenir qu'une simple soumission extérieure. Cette pédagogie basée sur l'intériorisation progressive des principes, est pourtant essentielle dans le fonctionnement du Petit Séminaire. Ainsi, RENAN affirme n'avoir pas souffert au Séminaire d'un climat de contraintes, ayant été capable de le sublimer : « Oui, j'ai été docile, soumis, mais à un principe spirituel, jamais à une force matérielle, procédant par la crainte du châtement.... Entre moi et mes maîtres ecclésiastiques, tout fut libre et spontané... L'obéissance ecclésiastique n'abaisse pas, car elle est volontaire, et on peut se séparer » (« Souvenirs d'enfance et de jeunesse »).

BERNANOS dénonce, quant à lui, le grand risque de cette éducation rigide et contraignante : « *Je sais combien la formation du séminaire nivelle les caractères, et souvent hélas, jusqu'à les confondre dans une commune médiocrité...* ». (« *Journal d'un curé de campagne* »).

Pierre HADOT, ancien prêtre devenu universitaire, confirme le diagnostic du romancier. Il décrit le séminaire comme : « *un milieu artificiel, totalement isolé du monde extérieur, où toute initiative personnelle, toute originalité, toute prise de responsabilité étaient réprimées... Totalement ignorant de la réalité du monde féminin* » (« *La philosophie comme manière de vivre* »).

Critiques sévères à l'encontre de ce « moule clérical » souvent décrié, y compris par des prêtres eux-mêmes, et sans doute bien justifiées en ces années d'avant-guerre.

#### L'ADAPTATION PROGRESSIVE

Voilà donc le cadre institutionnel mis en place par le Petit Séminaire pour pouvoir être à même de remplir sa mission. Dès son arrivée, le jeune allait le découvrir. Il n'y avait pas d'autre solution pour lui que de s'y conformer, de s'y adapter. Venant de sa famille et de son village qu'il n'avait jamais quittés, c'est peu dire que cette acclimatation ne lui sera généralement pas facile.

« Avoir le cafard » : c'était notre expression consacrée pour traduire ce sentiment de détresse du jeune interne désorienté et désemparé. Mais il était de rigueur de ne pas exprimer cette détresse, et même de la nier : il fallait faire « bonne figure » tout au long de la journée et cacher ce qui passait pour une faiblesse honteuse. Cette détresse pouvait même être dramatique, si l'on en croit le témoignage de RENAN. Transplanté de Bretagne à l'âge de 15 ans pour entrer au Petit Séminaire de Paris, il y connut « le plus terrible accès de nostalgie... L'internat me tuait... Ce fut la crise la plus grave de ma vie » (« *Souvenirs...* »). Son meilleur ami transplanté lui aussi, meurt de chagrin. Très malade, RENAN ne fut sauvé que grâce à la sollicitude personnelle du Supérieur, l'abbé DUPANLOUP.

Pour nous aussi, l'intégration dans ce cadre institutionnel sera effective lente, ô combien progressive et laborieuse. Chaque retour en famille fournissait l'occasion d'une réintégration pénible dans l'institution : après quelques jours de vie familiale, il nous fallait reprendre le collier de la vie réglementaire et contrainte. Cette rentrée s'effectuait toujours le soir ; après une soirée morose, la nuit faisait transition : à 6 h 15 le lendemain matin, la cloche sonnait le nouveau départ pour plusieurs semaines, de notre vie disciplinaire. Et très rapidement, par la pression institutionnelle, nous retrouvions nos repères et nos habitudes.

Mais au bout de quelques années, la situation s'inverse complètement, et cet univers si particulier deviendra réellement notre monde familial. Derrière ses murs protecteurs, il nous fournit notre horizon quotidien et nos centres d'intérêts exclusifs. A tel point que, peu à peu, le monde extérieur s'éloigne de nous ; étranger à nos joies et à nos préoccupations, il nous devient indifférent.

Un signe qui ne trompe pas : les sorties en famille, autrefois attendues avec tant d'impatience, ne sont même plus désirées. Bien au contraire, nous les ressentons plutôt comme des ruptures inutiles de notre vraie vie – et surtout les vacances d'été, qui nous paraissent bien longues : nous ne pensons qu'à la joie de réintégrer notre institution, de revoir nos camarades et de poursuivre avec eux notre vie communautaire si bien réglée.

Les différents espaces de notre petit monde ont acquis une réelle valeur affective ; chacun d'eux est associé à tant d'émotions, à tant de souvenirs partagés : la salle d'études, la chapelle, le réfectoire, le dortoir, la cour de récréation... Le but de la prêtrise peut même être un peu mis en veilleuse, ou en attente, mais l'attachement à l'institution demeure et s'accroît avec la durée de notre séjour ; elle est vraiment devenue, bien davantage que notre lieu de vie, notre maison même. Et cette vie quotidienne, si étroitement corsetée par les contraintes du règlement, nous semble toute naturelle : c'est que nous avons réussi à nous conformer au moule, qui maintenant nous apparaît tout à fait supportable. Bref nous avons bien pris racine dans la pépinière.



*La salle d'Etudes où nous nous regroupons plusieurs fois par jour, pour les études de leçons et surtout pour le grand devoir surveillé du soir. Tout au fond, l'estrade du Directeur de Division – Que d'heures studieuses. Mais cette salle d'Etudes sert également pour la Méditation matinale – de même que pour la proclamation des notes par le Supérieur.*

#### UNE SURVIVANCE D'UN MODELE ANCIEN

Aujourd'hui, un tel cadre paraîtra sans doute franchement archaïque et obsolète. Déjà à cette époque, il ne constituait plus qu'une survivance d'un modèle ancien, qui avait eu son heure de gloire dans l'ensemble des collèges et lycées. L'internat était paré de toutes les vertus ; l'historien Philippe ARIES note que : « l'institution idéale du XIX<sup>ème</sup> siècle sera un internat : lycée, petit séminaire, collège religieux, école normale » (« L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime »).

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'internat pouvait atteindre des sommets ; ainsi BALZAC fut pensionnaire au collège des Oratoriens de Vendôme, de 1807 à 1813, c'est-à-dire de 8 à 14 ans. A l'en croire, durant ces six années, il ne serait revenu qu'une seule fois dans sa famille à Tours, et n'aurait reçu que deux visites de sa mère (cf. André JEANNOT : « Honoré de BALZAC, le forçat de la gloire »).

Différents témoignages littéraires confirment la persistance d'un tel cadre institutionnel, quasi à l'identique, jusqu'à la seconde guerre mondiale – à la différence notable de retours en famille systématiques au moins chaque trimestre.

Cet internat s'opposait à la nécessaire ouverture au monde. En faisant vivre le séminariste dans une telle bulle protectrice, le risque n'était-il pas considérable d'en faire un prêtre inadapté, tout au moins déphasé, incapable de comprendre le monde moderne ? Le débat était récurrent. Séminariste au cours des années 1930, l'abbé ALEXANDRE le notait déjà : « Le séminaire, lui-même en marge du monde, nous a tenus enfermés dans une sorte de serre. Nous ne sommes en aucune manière préparés à affronter le monde tel qu'il est » (« Le horsain »).

BERNANOS évoque lui aussi ce thème dans « le Journal d'un curé de campagne » : « En somme, nous n'étions jamais sortis de l'enfance... Nous inventions la vie au lieu de la vivre... Le séminaire n'est pas le monde... La vie au séminaire n'est pas la vie ».

Vieux débat ! L'Eglise a longtemps opposé la vie terrestre à la vie éternelle : « Mon Royaume n'est pas de ce monde » ; le prêtre ne saurait donc être un homme comme un autre, et le séminariste doit recevoir une éducation et une formation tout à fait spécifique.

Quant aux contraintes institutionnelles, si lourdes, si prégnantes, on les refuse aujourd'hui au nom d'une autre conception de l'éducation. On rejette toute pression d'ordre psychologique, toute mise en condition, considérées plutôt comme des caractéristiques sectaires.

Ainsi l'analyse du cadre institutionnel permet-elle d'appréhender la structure et l'organisation du Petit Séminaire. C'est un fait que nous menons une vie de reclus dans un univers clos, une vie communautaire permanente, en suivant un emploi de temps rigoureux et dans un encadrement disciplinaire strict. A peu de choses près, aucun temps libre, ni espace d'intimité, pour être à soi, songer, se souvenir, laisser libre cours à sa pensée... Il aurait fallu voler un tel moment à l'emploi du temps qui nous enserrait sans répit : par exemple, le soir au coucher, avant l'endormissement ; mais accablés de fatigue, nous ne pouvions guère en profiter bien longtemps.

Cependant, si important soit-il, ce cadre ne constitue pas un but en lui-même : il n'est qu'un moyen mis au point pour pouvoir mettre en œuvre un projet pédagogique bien défini. C'est au service de ce projet qu'il cherche à réaliser les modalités générales de fonctionnement considérées comme nécessaires.

---

## II – LA PEDAGOGIE ET LA FORMATION HUMAINE

---

*« Age quod agis »*  
Fais bien ce que tu fais

On conçoit aisément l'importance capitale de la pédagogie dans tout centre de formation humaine, à plus forte raison dans un Petit Séminaire. La problématique consiste à définir les méthodes les plus adaptées pour favoriser la transformation d'un enfant encore naïf et candide, en un jeune adulte capable de maturité humaine et religieuse.

C'est dire que la pédagogie s'orientera vers deux directions complémentaires, la formation humaine générale et la formation religieuse, toutes deux essentielles pour un futur prêtre. Ces méthodes ont été élaborées progressivement à partir de l'institutionnalisation des Séminaires, au XVII<sup>ème</sup> siècle. La Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice y a joué un rôle prépondérant.

Comment ce projet pédagogique sera-t-il mis en œuvre ? Quel en sera le contenu ? Et comment sera-t-il vécu et reçu par les enfants concernés ?

### LE PROJET PEDAGOGIQUE

L'encadrement pédagogique est assuré par une équipe de prêtres professeurs issus du clergé diocésain. Bien que n'appartenant à aucun ordre religieux, nous les appelons communément du nom de « Père ». Ils sont une quinzaine à vivre avec nous dans l'institution, et pour la plupart assez jeunes ; vers la cinquantaine, ils quittent souvent le Séminaire pour prendre une cure paroissiale. Sous l'autorité du Supérieur, chacun remplit un rôle bien défini ; la majorité de cette équipe est constituée de nos différents professeurs, auxquels s'ajoutent l'économe et les deux directeurs de division.

A cette époque, le prêtre porte toujours la soutane ; pour nous, il n'existe de prêtre qu'en soutane et cette association est d'une évidence indiscutable. Aussi, quel choc ressenti, lors d'une baignade en colonie de vacances, lorsque je reconnus – difficilement – l'un de mes prêtres professeurs en maillot de bain !

Si quelques très rares professeurs laïcs s'y ajoutent, l'équipe professorale demeure exclusivement masculine. Seule exception, l'institutrice qui prend en charge la classe de septième : mais c'est une classe tout à fait particulière, en raison du jeune âge des élèves, d'ailleurs peu nombreux ; elle constitue une sorte d'année préparatoire à l'admission véritable

qui aura lieu l'année suivant, en sixième. Autre présence féminine, très discrète, celle de quelques religieuses à l'infirmerie et à la lingerie ; elles appartiennent à la congrégation de Sainte-Marie d'Angers et nous les apercevons suivant les offices, au fond de la chapelle.

Elèves et prêtres professeurs vivent constamment ensemble dans l'institution. Ceux-ci lui consacrent leur activité principale d'enseignement et d'animation ; mais ils gardent des contacts avec le monde extérieur, à l'occasion de sorties, et par l'intermédiaire des médias : radio, journaux puis télévision à la fin des années 1950. Certains remplissent également une petite activité pastorale ; le dimanche, ils vont célébrer la messe dans des paroisses de la Somme, déjà dépourvues de prêtres – ce qui n'était pas le cas en Flandre.

Le projet éducatif a pour but de modeler progressivement la personnalité du jeune séminariste, par une lente inculcation des valeurs souhaitées. Et grâce au contrôle étanche obtenu par l'internat obligatoire, aucune influence extérieure ne pourra s'y opposer.

Ces valeurs peuvent être prônées directement et ouvertement, de manière explicite, en de multiples circonstances de la vie quotidienne : méditation matinale, homélie, interventions du Supérieur en salle d'études... Mais elles sont surtout incarnées par l'exemple donné par les encadrants, vivant en permanence sous notre regard : une vie de travail, de dévouement, de piété, de modestie et de relations fraternelles.

RENAN était resté admiratif et reconnaissant envers ses « vieux et chers maîtres » du séminaire, des modèles de vertu : « je n'ai connu que de bons prêtres » dit-il dans ses « Souvenirs... ».

Ces valeurs nous guident dans la vie quotidienne. Quoi que nous fassions, cours, récréations, prières..., nous sommes invités à la pratique du « devoir d'état », c'est-à-dire à faire au mieux ce que nous sommes en train de faire, dans un esprit chrétien.

Enfin par la notation régulière du comportement et ses rappels à l'ordre éventuels, les valeurs sont aussi soutenues et défendues s'il y a transgression.

La famille elle-même est tenue à l'écart du projet éducatif. Elle est surtout priée de faire confiance à l'institution qui prend en charge ses enfants. On lui demandera une action-relais pendant les vacances, pour conforter et poursuivre le travail éducatif.

C'est surtout au cours de l'été que se pose ce problème, mais le séminariste n'est pas lâché dans la nature, sans contrôle. Le curé de la paroisse est invité à signer son bulletin scolaire ; le contact est donc pris, et le jeune est souvent invité à participer activement aux œuvres paroissiales, comme le patronage. De même, il est incité à assister à la messe quotidienne dans sa paroisse, sous la discrète surveillance du curé. Si nécessaire, les parents doivent insister pour faire respecter ce qui nous est présenté comme un devoir de vacances. Il est primordial en effet, de ne pas perdre les bonnes habitudes de piété acquises à

l'institution : nous sommes incités à nous considérer comme des petits séminaristes à temps complet, et pas seulement durant l'année scolaire : c'est un statut permanent.

Au Séminaire, des visites réglementées sont possibles, le dimanche à certaines heures bien précisées. Ces visites se déroulent exclusivement au parloir – pas question d'aller faire un tour en ville !

Chaque année, une journée des parents est organisée au cours du troisième trimestre. Tous sont invités. Pour cette circonstance, chaque classe aura préparé un petit spectacle (saynète, chant...) présenté dans le réfectoire transformé en salle des fêtes.

Mais des rencontres parents-professeurs ne sont pas organisées en tant que telles, puisque le problème est censé avoir déjà été réglé : les parents doivent appuyer le travail de l'institution ; il n'est surtout pas question de la critiquer, de formuler des doléances, ni d'émettre des doutes ou des réserves. De même, les parents ne sont pas sollicités pour apporter des suggestions ou des propositions, en vue d'améliorer le système en place. D'ailleurs, eux-mêmes pleins de déférence envers les prêtres, ils ne se permettraient pas d'oser exprimer la moindre critique.

On a beaucoup épilogué sur la relation du prêtre avec sa mère, y compris au sujet de l'origine de sa vocation. En tout cas, la Fête des Mères est particulièrement valorisée au Petit Séminaire. Nous n'obtiendrons pas nécessairement un retour en famille, mais nous sommes instamment invités à écrire une lettre d'affection et de remerciements. L'institution y attache une grande importance et veille à l'exécution de notre devoir filial. Souvenir émouvant que ma lettre tardive du 2 juin 1959 conservée par maman, et que l'on vient de retrouver dans les documents de famille ! Par comparaison, la Fête des Pères passait presque inaperçue, me semble-t-il, sans consigne particulière ni incitation quelconque.

## LA FORMATION HUMAINE ET INTELLECTUELLE

La formation humaine et intellectuelle est considérée, à juste titre, comme particulièrement importante pour un futur prêtre. Aussi, sur le plan scolaire strict, le Petit Séminaire ne se voulait pas inférieur à un quelconque collège ou lycée – même si, par principe, ses élèves ne se destinaient pas à une carrière profane. L'institution semblait mettre un point d'honneur à atteindre un niveau de réussite honorable aux examens officiels, BEPC et Baccalauréat.

La notion de travail est très valorisée. Avec la discipline et la piété, elle constitue l'un des trois points notés régulièrement pour chacun d'entre nous. Ainsi, toute négligence pouvait être rapidement sanctionnée. Dans le premier cycle, l'émulation est organisée à l'intérieur de la classe divisée en deux camps rivaux. Chacun dispose d'un « émule » dans le

camp opposé : c'est l'élève placé symétriquement à lui par rapport à l'allée centrale. En cas d'échec à une question, cet émule est invité à suppléer l'élève défaillant. Et l'on compte ainsi les points de chaque camp.

D'une manière générale, un climat de grande stimulation est entretenu par l'importance accordée aux leçons et aux devoirs surveillés, dûment corrigés et notés. S'y ajoutent les compositions mensuelles, ainsi que les examens trimestriels – et ceci pour chaque matière enseignée. Toutes ces notes sont répertoriées sur notre carnet scolaire, accompagnées des appréciations de nos professeurs. La pression ne se relâche pas ; à l'approche de certaines échéances importantes, il n'est pas rare d'apercevoir des élèves révisant quelques leçons lors des déplacements en rangs. Aucune minute ne saurait être perdue. En classe de troisième par exemple, notre exigeant professeur principal (le père DORMION) avait l'art et la manière de nous faire beaucoup travailler. Ah ces listes de verbes irréguliers latins et grecs !

En fin d'année scolaire, la traditionnelle « Distribution des prix » donne lieu à une cérémonie relativement solennelle, regroupant l'ensemble de l'institution, professeurs et élèves. Quelques invités de marque viennent nous « honorer de leur présence ». Lecture est faite du Palmarès, où chaque élève rêve de voir son nom inscrit. Pour chacune des matières, sont décernés trois prix et trois accessits : il faut donc se classer dans les six premiers pour pouvoir y figurer. Naturellement, les bons élèves raflaient tout ; pour le reste, beaucoup devaient se contenter de quelque rare accessit, ou encore de se promettre d'y figurer l'année suivante. Quasi absent en fin de sixième, mon nom apparut peu à peu au Palmarès, au fur et à mesure de mes progrès. Les prix de diligence et d'excellence étaient les plus prestigieux : le premier récompensait la régularité du travail et le second couronnait l'élève le plus brillant aux compositions.

Ce souci de qualité scolaire n'est pas anodin : il contribue à rassurer les parents sur l'avenir de leurs enfants séminaristes. Au cas toujours envisageable où ils quitteraient le Séminaire, du moins ne serait-ils pas lésés – loin de là – pour entreprendre un parcours profane. De ce fait, cette qualité de l'enseignement apparaît comme l'un des facteurs contribuant au maintien d'un recrutement annuel suffisant.

Dans les années 1930, déjà, c'était exactement l'argument utilisé par un oncle du futur abbé ALEXANDRE, dont le père était réticent à son admission au Petit Séminaire : *« Laisse fai' le temps, va ! Chez les cuais, i fere au mons de bonnes études. Là, c'est du sérieux. T'aviseras après... Les poules couvent bien des canards ! T vois, il n'aime pas lire, au moins il apprendra. Et moi, je t'dis : quand on a lu, les idées changent et c'est là qu'on est libre »* (« Le Horsain »).

Convaincu de la sorte, le père accède à cette admission, par ailleurs ardemment souhaitée par son épouse.

Après la guerre 40-45, le Petit Séminaire avait encore cette réputation de pouvoir fournir aux enfant d'origine modeste l'une des rares voies de promotion sociale. Fils d'un cantonnier et d'une couturière, le philosophe Marcel GAUCHET apporte son témoignage : *« Vu de ma campagne profonde, il y avait deux voies – et deux seulement – pour s'en sortir et « faire des études », comme on disait : celle du Petit Séminaire, qu'avait suivi mon frère*

ainé, et celle de l'école normale» («La condition historique»). Lui-même deviendra instituteur après avoir choisi cette deuxième voie.

Dès la classe de sixième, l'élève faisait l'apprentissage du latin, suivi du grec l'année suivante. L'institution poursuivait ainsi la grande tradition des humanités gréco-latines, qui avaient été celle de la formation des élites depuis des siècles. Connaissance du latin, cela semblait aller de soit pour un futur prêtre, toute la liturgie préconciliaire utilisant les textes latins. L'utilité pratique du grec était moins évidente, mais son étude participait à la formation humaine générale. La valeur de cette formation classique est indéniable, en tant que clef d'entrée dans la grande culture humaniste.

Mais ce cursus ne constituait pas une option, parmi d'autres : c'était la seule et unique voie proposée par l'institution – latin-grec pour tous, sans possibilité de choix. L'apprentissage initial était évidemment lent et laborieux pour nous autres, petits campagnards flamands mal dégrossis. D'autant plus que sa pertinence et sa valeur ne nous apparaissaient pas clairement, loin de là. Peu à peu cependant, nous parvenons à dépasser le stade ingrat des déclinaisons et des conjugaisons ; dès la quatrième, nous accédons aux grands textes en abordant « la Guerre des Gaules » de Jules CESAR ; au moment où j'écris ces lignes, cinquante années se sont écoulées depuis ; le professeur de quatrième était le père BURIE, par ailleurs organiste de l'institution.

Par l'intermédiaire des grands textes de l'Antiquité, nous nous familiarisons avec les grands thèmes humanistes : la vie en société, le bien et le mal, l'ambition et le pouvoir, le culte des vertus et la religion, la vie et la mort... C'est cet enseignement classique qui servait d'armature fondamentale à l'éducation générale du jeune séminariste. Il lui apportait toute sa richesse et sa profondeur humaine. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, Monsieur DUPANLOUP, supérieur du Petit Séminaire de Paris, affirmait le caractère indispensable de cette éducation classique : « Virgile semblait faire partie de la culture intellectuelle d'un prêtre au moins autant que la Bible » témoigne RENAN, son ancien élève (« Souvenirs... »).

Sans doute pouvait-on regretter l'absence de références au monde d'aujourd'hui, aux conflits et aux problèmes contemporains. Mais il s'agit d'un mauvais procès : les thèmes abordés par les Anciens concernent l'homme de tout temps et de tout pays ; d'où leur valeur intemporelle et leur validité universelle.

Les matières nobles, et survalorisées, sont des matières littéraires ; le professeur principal de chaque classe est le professeur de lettres qui enseigne le français, le latin et le grec. De loin, c'est le personnage dominant pour l'année scolaire. Par comparaison, les mathématiques sont enseignées par l'un des très rares professeurs laïcs – et de ce fait même, nous apparaissent quelque peu déconsidérées voire marginales.

Dès le premier cycle, nous abordons l'étude de quelques grands textes littéraires classiques, avec le théâtre de CORNEILLE, de MOLIERE et de RACINE. Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser de la part d'un Séminaire, les grands auteurs chrétiens (PASCAL, BOSSUET, FENELON...) n'y font pas l'objet d'une étude privilégiée.

C'est que dans la perspective de nous présenter au BAC, l'institution se conforme aux programmes officiels, et ne fait pas preuve d'autonomie particulière.

Dans notre formation humaine, la connaissance des réalités politiques était considérée comme nécessaire. Un prêtre ne fait pas de politique, certes, mais les liens entre politique et religion ont toujours été étroits. Une information politique n'est donc pas superflue ni déplacée au Séminaire. D'autant plus que la situation était tendue, tant au plan international (la guerre froide) qu'au plan national : les difficultés de la IV<sup>ème</sup> République, les « événements d'Algérie »... Le début de l'insurrection algérienne, à la Toussaint 1954, coïncida très précisément avec mon premier retour en famille.

En 1958, chute de la IV<sup>ème</sup> République et retour du Général de GAULLE. Conformément à la doctrine habituelle de l'Eglise, l'institution se montre légitimiste : lors de la visite de de GAULLE à Hazebrouck, tout le séminaire s'est déplacé sur la grand'place pour le voir et écouter son discours prononcé du balcon de l'hôtel de ville (1959).

Grâce aux « principales nouvelles de la journée » lues au réfectoire, nous étions tenus informés des grands événements. Au Séminaire, s'il en est un qui fut suivi avec passion et émotion, au jour le jour, ce fut bien l'insurrection hongroise de 1956 ; le cardinal MINDSZENTY nous apparaissait comme un héros intraitable, face à la dictature communiste.

Cependant, en profondeur, notre éducation politique se faisait plutôt par le biais de nos auteurs de l'Antiquité. N'évoquaient-ils pas les luttes pour le pouvoir, les conflits et les rivalités des ambitions personnelles, l'argent et la corruption, le peuple et l'aristocratie, la démocratie et la tyrannie... Autant de grands thèmes qui nous devenaient familiers, et dont la valeur demeurait d'actualité.

L'institution nous préservait de la politique partisane. La guerre 40-45 était encore très proche, avec ses déchirements dramatiques entre le pétainisme et la résistance. On n'en parlait pas et quand de GAULLE revint au pouvoir, je n'étais pas capable de l'identifier de manière précise. Pour moi, c'était un grand général, au même titre que LECLERC ou de LATTRE. Il me semble toutefois que son retour fut accueilli avec un préjugé favorable.

L'institution s'efforçait aussi de nous donner une formation musicale, centrée surtout sur le chant religieux ; après tout, un prêtre ne doit-il pas aussi être capable d'assurer l'animation liturgique, avec l'aide de la chorale paroissiale ? Imprégnés de chant grégorien dès la sixième, nous l'apprenons peu à peu en écoutant la schola, placée sous la direction de l'économe, le père Michel CATTEAU. Composé d'un petit groupe d'élèves choisis dans la division des grands, elle prépare soigneusement la grand'messe du dimanche. Georges en fit partie ; à ce titre, il lui arriva un dimanche soir de tenir le rôle de soliste à l'office des complies – ce qu'il fit très bien. La schola joue un rôle important dans l'ensemble des offices liturgiques ; elle entraîne toute la communauté et relève la beauté du culte.

Mais le grégorien n'est pas exclusif ; nous chantons aussi beaucoup de cantiques en français. C'était la grande époque des Psaumes, mis en musique par GELINEAU.

Pour autant la musique profane n'est pas oubliée. En petite division, nous apprenons beaucoup de chansons populaires traditionnelles, dont le répertoire sera enrichi durant les colonies de vacances.

La musique classique n'est pas beaucoup abordée. Notre professeur de cinquième nous y avait initiés, avec quelques morceaux, comme « le Carnaval des animaux » ou encore « à travers les steppes de l'Asie Centrale ». Mais ce fut à peu près tout. Il faut reconnaître que nous n'étions pas très réceptifs ; le professeur d'allemand tendait vainement de nous faire apprécier les Lieder de SCHUBERT, mais la « Lorelei », le « Roi des Aulnes » ne parvenaient pas à nous séduire.

L'allemand avait été choisi en effet comme langue vivante, de préférence à l'anglais, vu la proximité linguistique de l'allemand et du flamand ; mais déjà en 1954, bien rares étaient les élèves de ma classe connaissant le flamand. Ce professeur d'allemand, le père Paul DEVENDEVILLE (dit « Popaul ») enseignait aussi à Jeanne d'ARC, où Thérèse fut son élève ; il devint plus tard curé d'Arnèke et Jacques, en tant qu'organiste, eut l'occasion de le rencontrer.

Par ailleurs, une initiation au chant polyphonique fut aussi réalisée, avec « Ô bone Jésus » de PALESTRINA. Ici encore, cette expérience fut sans lendemain – ce que je regrettais car j'avais apprécié la beauté de cette polyphonie sacrée.

Enfin sur le plan instrumental, nous avions la possibilité de suivre des cours individuels de piano – ils étaient donnés par un professeur laïc, mais hélas moyennant finances. Je ne devais pas en bénéficier, et à vrai dire, à l'époque cela ne me tentait pas beaucoup, d'autant que ces cours empiétaient sur les récréations.

Enfin, *last but not least*, un autre domaine important de la formation humaine : ce qu'on appelle aujourd'hui l'éducation sexuelle. Sujet tabou en ces années 1950. J'étais demeuré longtemps dans l'ignorance la plus totale ; peu avant l'entrée en Grande Division, une information me fut discrètement donnée par mon directeur de conscience. Je ne l'avais pas sollicitée et elle relevait de sa propre initiative. Sans doute existait-il une règle de l'institution, selon laquelle le moment opportun de cette information était arrivé, donc en fin de quatrième.

Au seuil de l'adolescence, cette information sur les réalités sexuelles apparaît comme une sorte de rite d'initiation. Donnée sous le sceau du secret, elle constitue l'apanage des Grands auxquels elle est réservée. Pas question de divulguer cette initiation aux plus jeunes, et défense m'en avait faite explicitement.

Des progrès avaient été réalisés, par rapport au témoignage de Pierre HADOT ; il ne reçut une information sexuelle qu'au Grand Séminaire, à la veille de son départ pour le

STO en 1943... il était alors âgé de 21 ans. La sexualité constitue un problème difficile pour le séminariste ; sa préoccupation majeure est de préserver sa pureté et, pour y parvenir, il peut compter sur l'aide de la Grâce et de la prière – lui enseigne-t-on.

Pierre HADOT dénonce ce « surnaturalisme » qu'il avait bien connu au Séminaire de Reims : « *c'est l'idée selon laquelle c'est surtout par des moyens surnaturels que l'on peut modifier sa manière de se comporter ; c'est la confiance aveugle dans la toute puissance de la Grâce, qui permet de faire face à toutes les situations. Si quelqu'un ne peut pas dominer certaines pulsions, il suffit qu'il prie – surtout la Sainte Vierge d'ailleurs – et il finira par être guéri de ses pulsions* » (« La philosophie comme manière de vivre »).

Cette même conception surnaturaliste s'imposait encore à nous, dans les mêmes termes, à la fin des années 1950. Pourtant, l'apport des sciences humaines et tout particulièrement de la psychanalyse, est déjà apprécié et pris en compte, en tant qu'aide à la direction spirituelle. Mais ces personnalités font alors figure de pionnier, et il faudra du temps pour qu'elles soient mieux entendues. (Citons par exemple Louis BEIRNAERT (1906-1985) jésuite et psychanalyste, auteur dès 1951 d'un article sur « Pratique de la direction spirituelle et psychanalyse »).

L'internat exclusif ne pouvait que favoriser le développement des célèbres « amitiés particulières ». Ce n'était certes pas une nouveauté ; les « Bulletins des Anciens » évoquaient déjà les préoccupations des prêtres-professeurs, répétant la devise « *nunquam duo, semper tres* » (jamais deux, toujours trois). Ils étaient particulièrement vigilants à ce sujet, à l'affût d'une amitié qui deviendrait par trop exclusive, jalouse, possessive. D'une manière générale, par souci de prévention, toute amitié duelle était découragée, et en cours de récréation – terrain de rencontre éventuel – la participation au groupe collectif était fortement recherchée.

Ce thème des amitiés particulières dans les internats religieux a été plusieurs fois abordé dans la littérature contemporaine, notamment par Roger PEYREFITTE – dont le livre fit scandale à sa sortie, en 1944.

Le mot « pédophilie » était alors inconnu. Une telle déviance a-t-elle pu exister dans l'institution ? Je n'en ai jamais eu le moindre écho ni le moindre soupçon. Mais ma naïveté et mon ignorance se seraient sans doute opposées à la perception d'un tel scandale – qui d'autre part, aurait certainement été étouffé. Un article récent confirme cette règle du silence édictée par le Saint Office en 1962, dans son instruction « *crimen sollicitationis* » : sous peine d'excommunication, le secret complet s'impose à l'enfant victime, au prêtre qui en serait informé et à tout témoin (cf. Henri TINCQ « Le Monde » 4.10.2006).

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, RENAN donne son témoignage et reconnaît volontiers l'innocence de ses maîtres : « Le fait est que ce qu'on dit des mœurs cléricales est, selon mon expérience, dénué de tout fondement. J'ai passé treize ans de ma vie entre les mains des prêtres, je n'ai pas vu l'ombre d'un scandale » (« Souvenirs... »).

Quoi qu'il en soit, la sexualité au Séminaire constituait bien un sujet tabou – mais cependant très présent. Si elle n'était presque jamais évoquée ouvertement, elle était sous-

jacente aux préoccupations quasi-obsédantes : les « mauvaises pensées » qu'il faut chasser, « la maîtrise du corps » qu'il faut chercher à acquérir, la « pureté » qu'il faut préserver. A l'âge de l'adolescence, elle semblait perçue par nos prêtres-professeurs comme un danger menaçant et redoutable, dont il importait de nous préserver au mieux. Mais malgré tout leur zèle, ils n'avaient pas le pouvoir de nous faire éviter cette étape périlleuse. Depuis cette époque, on a souvent dénoncé la focalisation de l'éducation chrétienne sur « le péché de la chair » ; dès 1945, Emmanuel MOUNIER avait insisté sur les dangers de ce puritanisme moralisateur » (cf. « L'affrontement chrétien »).

C'était aussi le moment d'une prise de conscience de ce qu'impliquait la vocation sacerdotale : « le renoncement à la chair », selon le titre même d'un ouvrage d'un historien américain, Peter BROWN ; pour le séminariste en effet, la découverte de la sexualité allait de pair avec la perspective de la règle de célibat.

Avec le vœu de chasteté qu'elle impliquait, la vocation commençait à nous apparaître sous un autre jour. Le témoignage récent de l'abbé Pierre confirme les difficultés de ce renoncement, malgré son engagement : « Cela n'enlève rien à la force du désir et il m'est arrivée d'y céder de manière passagère... j'ai donc connu l'expérience du désir sexuel et de sa très rare satisfaction » (entretiens avec Frédéric LENOIR : « Mon Dieu... Pourquoi ? »).

Au total, l'éducation sexuelle a pour but final de parvenir à la maîtrise et au contrôle des pulsions ; il s'agit bien de préparer le séminariste à vivre dans la continence et le « renoncement à la chair », conséquence du vœu de chasteté qu'il sera appelé à prononcer dans l'avenir. Pour y parvenir, beaucoup repose sur la capacité de sublimation de l'élève, capacité que l'éducation se propose donc de renforcer.

#### REACTIONS AU PROJET EDUCATIF

Le petit séminariste est ainsi totalement immergé dans un cadre institutionnel qui s'impose à lui ; et dans ce cadre, il est soumis à cette formation humaine très organisée et structurée autour des études classiques. Mais comment va-t-il se comporter ? Va-t-il adhérer pleinement à ce qu'on attend de lui ? Va-t-il se laisser façonner docilement, comme une cire malléable à volonté ?

La réalité montrera que l'élève n'est pas sans possibilités de réagir. Le cadre institutionnel et la pression pédagogique ne sont pas tels que la personnalité de l'enfant soit annihilée. D'une manière générale, GOFFMAN avait bien montré comment, face aux exigences de l'institution totalitaire, l'individu assujéti parvient cependant à manifester un comportement actif d'« adaptation secondaire » (cf. « Asiles »). C'est ce même processus que l'on peut repérer au Petit Séminaire.

Certes, l'élève ne peut pas manifester une opposition franche et directe, sous peine de rappel à l'ordre et de sanction immédiate. La notation hebdomadaire s'exerce avec

vigilance. Les téméraires et les fortes têtes ne pourraient résister longtemps dans leur comportement sans risquer le renvoi. D'ailleurs, « l'absence de docilité » figure dans la liste des contre-indications à l'admission, telle qu'elle est établie au début des années 1960 par le Supérieur du Petit Séminaire d'Arras :

- « le retard mental ;
- l'enfant issu d'une famille gravement tarée ;
- l'enfant illégitime ;
- l'enfant dont les parents ne sont pas pratiquants surtout s'il s'agit de la mère ;
- la déficience du jugement et l'absence de sens moral ;
- le manque de goût pour la prière ;
- l'absence d'humilité et de docilité ;
- l'égoïsme foncier »

(in Jean WICQUART - « Conseils pratiques pour l'entrée au Petit Séminaire »).

Il faut donc suivre le règlement, ne serait-ce que dans une perspective conformiste. Tout au plus, est-il possible de ruser, de biaiser un peu. Mais l'adhésion intime ne peut se commander d'autorité ; les attitudes de réserve mentale sont fréquentes, traduisant une opposition passive tenace. Elles parviennent parfois à s'exprimer collectivement et de façon spectaculaire, sous forme de murmures anonymes qui, spontanément et tout d'un coup, s'élevaient parmi nous. Aucune concertation préalable. Même le Supérieur n'en est pas toujours à l'abri, lors de son passage en salle d'études, il fustigeait alors ces manifestations « de mauvais esprit » qui le piquaient au vif. « Faire du mauvais esprit », c'était l'expression utilisée pour désigner ces manifestations de mécontentement et pour les flétrir.

Quelle surprise d'apprendre que ces murmures existaient déjà dans les tout premiers monastères ! Dans sa célèbre « règle », Saint Benoît - le grand fondateur du monachisme occidental – en fait mention à plusieurs reprises et demande qu'ils soient combattus sans faiblesse (cf. dom Claude J. NESMY «Saint Benoît et la vie monastique»).

Mais le plus souvent, cette opposition passive se traduit par la force d'inertie, poussant à la routine et au manque d'engagement positif. Autant de signes d'une attitude de non-adhésion, d'une volonté de garder ses distances face aux exigences institutionnelles. Dans ces attitudes de réticence et de résistance intérieure, le jeune se sent soutenu par le groupe de ses camarades.

Ce groupe cultive ses propres valeurs, en décalage avec celles prônées par l'institution : c'est ainsi qu'il ridiculise les « fayots », qu'il interdit les dénonciations et peut manifester de la sympathie pour un camarade sanctionné. Solidarité oblige ! Au Petit Séminaire comme partout, le terme de « fayot » est très péjoratif : il désigne avec mépris celui qui adhère pleinement et sans réserve aux normes de l'institution : le groupe lui reproche d'en « faire trop », de « faire du zèle », et de chercher à « se faire bien voir ».

L'institution aurait eu intérêt à prendre en considération ces tendances à l'opposition ; elles traduisaient bien un malaise et un mécontentement réels. Mais l'absence de délégués de classe ne permettait pas de les canaliser selon des modalités qui auraient été prévues et reconnues. Et d'une manière générale, le classique chahut, qu'est-il sinon une assez banale manifestation d'opposition au règlement contraignant ? Dans ce cas, l'institution ne pouvait pas ne pas sanctionner, tout en évitant une sévérité excessive.

Le groupe important est celui constitué par la classe, groupe stable et permanent, envers lequel l'élève nourrit un fort sentiment d'appartenance. Comme il n'existe qu'une seule classe par niveau, les élèves admis ensemble en sixième sont assurés de rester ensemble jusqu'en Terminale, à moins de redoubler. C'est donc un groupe dont le taux de renouvellement est faible, d'autant plus que la quasi totalité des admissions s'effectue en classe de sixième. Toutefois, un groupe spécifique est composé de « vocations tardives » : il regroupe des adolescents entrés beaucoup plus tard, sans avoir suivi antérieurement le cursus scolaire requis ; ils y reçoivent une formation accélérée devant leur permettre de reprendre plus tard le cycle normal de formation.



*Les photos de classe illustrent bien la diminution progressive des effectifs : 30 élèves en classe de 5<sup>ème</sup> pour Georges (année 1953-1954)*



*et seulement 20 en Terminale (année 1958-1959)*

Une tradition bien respectée illustre le groupe, celle de la photo de classe en fin d'année, avec présence constante du Supérieur et du professeur principal. Les photos successives, d'une année à l'autre, permettent de suivre ce très léger renouvellement du groupe.

C'est donc dans la classe que se déroulent les échanges quotidiens, échanges relationnels permanents favorisés par la vie communautaire, encore que étroitement surveillés. Par ces échanges, le jeune cherche à satisfaire ses besoins affectifs d'être reconnu, si possible apprécié, afin d'être accepté et intégré. Car si les différentes classes ne sont pas séparées hermétiquement, le règlement fait que les occasions d'échanges sont fort limitées. Etre en accord avec le groupe, avec ses normes, permet de ne pas demeurer isolé face à la puissance de l'institution : ainsi, le groupe de la classe constitue bien un contre-pouvoir, modeste mais cependant précieux pour l'enfant.

D'ailleurs l'institution semble le redouter. Ainsi ne fait-elle rien pour l'organiser : fait significatif que l'absence de délégués de classe ; ne pourraient-ils pas s'ériger en porte-voix et en meneurs, favoriser l'émergence d'une solidarité de groupe ? Bien plus, par des dispositions réglementaires, elle limite singulièrement nos possibilités de rencontres et d'échanges spontanés. Alors même que nous menons une vie communautaire permanente, la règle du silence fait qu'en réalité nous ne disposons que de trois opportunités, toutes trois encadrées et donc limitées.

Ce sont d'abord les récréations : on l'a vu, ce temps de détente est neutralisé par l'obligation de participer au jeu collectif, ce qui contrarie les conciliabules amicaux. Deuxième occasion : les repas, du moins lorsque le silence n'est pas requis. Nous sommes bien regroupés par classes, mais non par affinités ; notre place est fixée autoritairement par l'institution pour toute l'année scolaire. Enfin, les promenades de classe en rangs par trois nous laissent la possibilité de nous coopter... mais cette fois, le surveillant n'est jamais loin. De telle sorte qu'il ne nous est donc pas facile de nous rencontrer librement, première étape d'un processus éventuel d'organisation collective.

Cette réglementation rappelle la technique de l'isolement, bien décrite par Michel FOUCAULT (cf. « Surveiller et punir ») à propos des prisons : il s'agit de limiter les relations des prisonniers entre eux, afin de favoriser l'emprise du pouvoir pénitentiaire : « l'isolement des condamnés garantit qu'on peut exercer sur eux, avec le maximum d'intensité, un pouvoir qui ne sera balancé par aucune autre influence ; la solitude est la condition première de la soumission totale ».

L'institution semble le même but, et avec une certaine efficacité. De fait, aucune opposition construite ne peut se mettre en place. Tout au plus, pourra s'exprimer une contestation minimale, sans danger réel. La devise d'une majorité d'élèves pourrait s'écrire ainsi : « Ni rebelle ni fayot, mais grondeur ». Sans doute cette difficulté à susciter notre pleine adhésion n'est pas sans relation avec une pédagogie encore fort traditionnelle.

#### UNE PEDAGOGIE TRADITIONNELLE, AVEC UN SOUCI D'OUVERTURE

Elle est fondée sur la conception de l'enfant à modeler selon un idéal conçu par les adultes, lesquels savent ce qui est bon pour lui. Etre imparfait, incomplet, il doit être mené vers l'âge adulte par un long et patient travail éducatif. L'enfant doit être obéissant et respectueux.

C'est à l'époque Classique qu'apparaissent deux idées nouvelles, qui marqueront profondément l'histoire de l'éducation : celle de « l'infirmité » de l'enfance, et celle de la grande responsabilité morale et spirituelle des maîtres : responsables devant Dieu du salut de l'âme de leurs élèves, ils doivent user sans faiblesse de leurs pouvoirs de correction et de redressement (cf. ARIES «La vie familiale sur l'Ancien Régime»). L'enfant est perçu avant tout comme un récepteur, plus ou moins docile, parfois rétif. Tout l'art éducatif consistera dès lors à contourner et à vaincre ses réticences, à défaut de pouvoir persuader et convaincre – ce qui est toujours préférable.

Dans la pratique pédagogique, il s'agira de rechercher le meilleur équilibre possible entre contraintes et persuasion. Imposer trop de contraintes peut s'avérer improductif, en facilitant la survenue de réactions d'opposition, en suscitant «de mauvais esprit». Mais les

contraintes sont perçues comme inévitables et nécessaires : les supprimer paraît relever d'une vue de l'esprit, peut-être généreuse, mais excessivement optimiste, voire utopique. Et de fait, il n'a jamais été question, par exemple, de supprimer l'obligation de l'assistance à la messe quotidienne, dans le but pourtant louable de favoriser l'émergence d'une demande personnelle.

A la même époque cependant, se déroulait une expérience d'éducation dans la liberté, à Summerhill (Grande-Bretagne) : abolition de l'autorité, disparition des contraintes, ni obligation, ni attitude moralisatrice. Son principe de base : c'est l'école qui doit servir les besoins de l'enfant, et non l'enfant qui doit servir les besoins de l'école (cf. Alexandre S. NEILL (1882-1973) « Libres enfants de Summerhill »). L'intérêt de cette expérience fut de montrer qu'une telle éducation, apparemment utopique et destinée à l'échec, était en réalité possible et pouvait aboutir à la réussite.

Evidemment nous en étions très loin ! Toutefois, notre institution savait aussi faire preuve d'une certaine ouverture, dépassant ainsi sa pédagogie traditionnelle. Ainsi, nous étions complètement ignorants du cinéma ; beaucoup d'entre nous n'avaient jamais vu un seul film avant leur admission au Séminaire. Quel événement lorsqu'une projection était organisée au réfectoire, transformé pour un temps en salle de spectacle ! Le film était bien sûr choisi en fonction de son intérêt, culturel ou religieux. Trop jeune, je n'ai pu apprécier « Hamlet », qui m'est apparu comme une histoire horriblement confuse. Le sujet religieux de « Dieu a besoin des hommes », d'après le roman d'Henri QUEFFELEC « Un recteur de l'île de Sein », m'était plus familier.

Par la suite, l'ouverture se poursuivant, nous avons pu sortir de nos murs pour nous rendre au cinéma de la ville - toutefois encadrés et collectivement -. Je me rappelle avoir vu ainsi « La princesse de Clèves », « Le monde du silence » et encore « Les dix commandements ».

Autre sortie mémorable, pour assister à une conférence donnée par le célèbre docteur Alain BOMBARD, à propos de son expérience de naufragé volontaire.

C'est aussi le théâtre qui fut mis à l'honneur par un nouveau professeur de seconde, le père Jean COQUANT qui venait d'être nommé à l'institution. Il nous faisait partager son admiration pour Jean GIRAUDOUX (1882-1944). Sa pièce « internezzo » nous révélait ce que pouvait être le théâtre moderne. Autre découverte, d'autant plus méritoire que tout à fait hors programme scolaire.

Cinéma, conférence, théâtre... L'institution s'efforçait ainsi de nous faire ouvrir les yeux sur le monde extérieur. Sans doute prenait-elle conscience de l'archaïsme du ghetto traditionnel, mis en place depuis longtemps, pour notre éducation. Et de fait, il n'était plus hermétique. L'air extérieur commençait à entrer dans nos murs.

---

### III - LA FORMATION RELIGIEUSE ET LA VOCATION

---

*«Fortes in fide»*  
Forts dans la foi  
(Devise du Petit Séminaire)

La formation humaine, et proprement scolaire, constitue donc un élément considérable de l'éducation au Petit Séminaire. Pour autant, l'institution ne saurait se limiter à être un collège privé comme un autre, même d'une excellente qualité ; elle possède une spécificité toute particulière, que rappelle ainsi le Supérieur du Petit Séminaire d'Arras :

*« Institution d'Eglise, où des enfants acceptent de se préparer à la vie dans la prière, la réflexion, l'étude et l'effort généreux, de sorte qu'à 17 ou 18 ans, ils soient prêts intellectuellement et moralement, à s'orienter de façon plus déterminée vers le Sacerdoce, s'il apparaît que le bon Dieu les appelle à être prêtre »*  
Jean WICQUART (« Conseils pratiques pour l'entrée au Petit Séminaire »).

L'essentiel consiste bien dans cette mission d'Eglise, mission fondamentale qui a présidé à sa création au XVIIème siècle. Le Petit Séminaire, c'est la pépinière des futurs prêtres, et minoritaires sont les grands séminaristes qui n'en proviennent pas ; il joue un rôle essentiel dans l'Eglise.

L'ensemble du cadre institutionnel et pédagogique a été connu et élaboré au service de cet objectif religieux, qui en représente le noyau et le coeur : l'entrée d'un jeune enfant, à l'âge de 11 ou 12 ans, ne peut revêtir la valeur d'un engagement, que l'on ne saurait exiger de lui. Simplement, devenir prêtre forme une éventualité, une possibilité, envisagée et acceptée par lui ainsi que par sa famille.

C'est dire le caractère essentiel de l'éducation religieuse qu'il y recevra ; cette éducation doit être à même de le préparer, dans les meilleures conditions, à une entrée éventuelle au Grand Séminaire, en toute connaissance de cause. L'objectif est donc bien circonscrit.

Cette éducation religieuse, en quoi consiste-t-elle ? Comment l'institution entend-elle remplir sa mission spécifique ? Et parallèlement, comment le jeune vivait-il ce parcours de la vocation ?

## CONTENU DE LA FORMATION RELIGIEUSE

D'emblée, on peut mettre à part la formation religieuse théorique, fort peu développée : pas d'approche théologique, ni d'études bibliques, ni même d'histoire du christianisme. Nous manquons sans doute de maturité pour toutes ces matières, qui sont réservées pour le Grand Séminaire. Simplement, comme dans tout collège privé, nous recevons un ou deux cours hebdomadaires d'instruction religieuse. Ces cours sont intégrés dans l'emploi du temps ; ils ne m'ont pas laissé de grands souvenirs.

Le livre de base, presque unique, dont des passages sont sans cesse lus, relus et commentés, ce sont bien sûr les Evangiles. De nombreux chapitres nous deviennent familiers ; les méditations matinales et les homélies sont souvent des commentaires de textes évangéliques. L'Ancien Testament demeure plus intimidant. Nous en connaissons de nombreux récits, souvent extraits de « la Genèse » et de « l'Exode » ; le dimanche, nous chantons les Psaumes aux Vêpres et aux Complies. Mais l'approche en demeure morcelée, et nous sommes en présence d'un puzzle encore fort embrouillé et confus.

L'éducation religieuse s'appuie surtout sur une pratique importante, ritualisée et institutionnalisée, laquelle n'exclut pas les contraintes ni la pression morale. Ce qui en est attendu, c'est que cette pratique intensive finisse par provoquer des effets positifs en entraînant une transformation intérieure. L'institution compte sur cette imprégnation extérieure imposée, pour induire progressivement une évolution spirituelle positive.

Le déroulement de la journée est jalonné d'innombrables prières. Dès le matin, tout juste sortis du dortoir, nous nous rendons en salle d'études pour une méditation ; il s'agit de nous initier à cette pratique chrétienne, à partir d'un texte ou d'une parole souvent évangéliques, commentés par l'un ou l'autre de nos prêtres-professeurs. Cette méditation cherche aussi à nous préparer pour la messe - messe quotidienne et obligatoire, célébrée par le Supérieur dans notre chapelle. Elle débute vers 7 heures. Il s'agit d'une « messe basse », rehaussée de quelques cantiques.

La chapelle du Séminaire constitue le coeur et la mémoire de l'institution, et chaque matin toute la communauté s'y recueille.



*C'est la chapelle de l'ancien couvent des Capucins, fondé au XIXème siècle. En 1954, elle n'avait guère été modifiée*

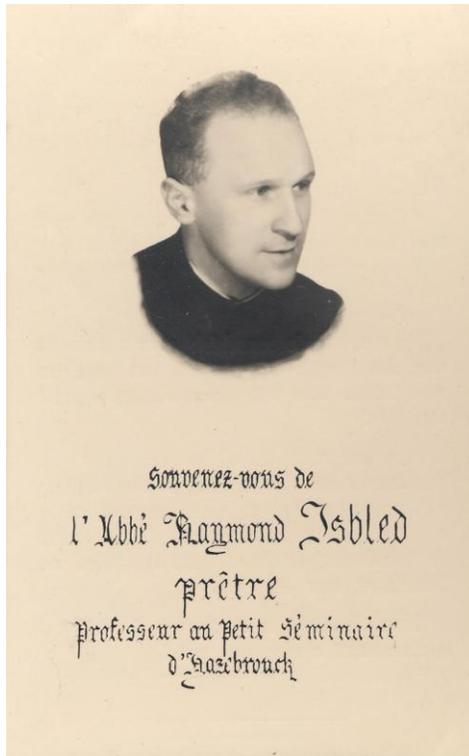
Aux murs, sont accrochées des plaques commémoratives rappelant le souvenir de quelques personnalités, parmi lesquelles le chanoine DEHAENE, fondateur du Séminaire au XIXème siècle ; l'abbé LEMIRE, ancien élève devenu député-maire d'Hazebrouck au début du XXème siècle ; ou encore le R.P. Rémi ISORE, ancien élève, missionnaire en Chine où il fut martyrisé - béatifié par Pie XII en 1955, c'est l'une des gloires de l'institution.

Au cours de cette messe matinale, la communion générale est de rigueur. Evidemment elle n'est pas obligatoire... mais il est très facile de repérer ceux qui « n'y vont pas », puisque chaque rangée est invitée tour à tour à se déplacer au banc de communion. Cette pratique quotidienne devient rapidement un geste rituel, exécuté de façon passive et routinière. S'il devait être physiquement présent, comment éviter que l'élève ne s'en évade, par la rêverie, la distraction, et surtout par l'assoupissement facilité par le lever très matinal, 6 h 15 en semaine et 6 h 30 le dimanche. Mais ce fut un beau scandale lorsqu'un élève y fut surpris, plongé dans la lecture d'un roman - qui plus est, un roman non autorisé (« La dame aux camélias » !) en dépit de nos bonnes intentions et de notre bonne volonté, cette messe quotidienne constituait souvent un moment fastidieux.

Tout au long de l'année, notre pratique suit étroitement le cycle liturgique. Les temps de l'Avent et du Carême nous invitent à une plus grande ferveur, et à redoubler de sacrifices. Mais c'est la semaine Sainte qui est vraiment au Séminaire la semaine capitale de l'année ; les cérémonies sont belles et émouvantes, et la schola y trouve l'occasion de manifester toutes ses capacités. Autre temps remarquable, les Journées des Rogations ; dans la fraîcheur matinale, nous parcourons en procession les jardins de l'institution en chantant la Litanie des Saints.

Pour importante que soit cette pratique religieuse, elle était en réalité autrefois couramment observée dans tout collège religieux. C'était le cas du collège décrit par Roger PEYREFITTE dans son roman (« Les amitiés particulières »).

Pour entretenir et stimuler notre ferveur, une disposition importante était prévue, celle de choisir un « directeur de conscience » parmi l'ensemble des prêtres-professeurs. C'était une obligation pour tout entrant. Faute de bien connaître les autres, les élèves de sixième choisissaient en masse leur professeur principal, d'ailleurs jeune et sympathique, lequel croulait sous les demandes. C'est pourquoi, quelques mois plus tard, un second choix était organisé pour alléger sa tâche. Ce professeur de sixième, le père ISBLED, fut aussi mon directeur de conscience durant plusieurs années, jusqu'à sa mort subite en 1958, à l'âge de 34 ans seulement. En fin de sixième, il m'avait prescrit comme objectif de « grandir en sagesse comme en âge ».



*Image mortuaire de mon premier directeur de conscience, l'abbé ISBLED, dont la mort brutale a bouleversé l'Institution en 1958. Il avait été mon professeur principal en classe de sixième.*

Personnage important que ce directeur de conscience : il devait guider, accompagner, aider le séminariste dont il était aussi le confesseur attitré. La confession fréquente répondant à un souhait pressant de l'institution, mais formellement l'initiative relevait du jeune : à lui d'en faire la demande explicite par l'intermédiaire d'un « billet de confession », dont la collecte était faite chaque semaine en salle d'études. Il s'agissait d'une simple feuille pliée en deux, sur laquelle le pénitent inscrit deux noms : à l'extérieur, celui de son directeur de conscience, et à l'intérieur le sien. Anonymat garanti ? En pratique, sauf erreur de ma part, le rythme moyen de la confession devait être bimensuel.

Daniel CARTON, petit séminariste au début des années 1960, décrit l'importance de cette pratique religieuse :

*« Messe tous les jours, retraite chaque année, confession chaque semaine, j'ai suivi minutieusement le parcours du combattant de la foi » (« Bien entendu, c'est off »).*

La pratique de l'examen de conscience nous était très familière. Nous étions sensibilisés à son importance quotidienne. Cet examen se focalisait sur quatre points principaux, sur lesquels nous étions invités à nous interroger, à rechercher nos insuffisances et nos manquements : les devoirs envers Dieu, envers l'Eglise, envers le prochain et envers nous-mêmes. Conformément à la doctrine, ce ne sont pas seulement les actes qu'il fallait

passer en revue, mais aussi les paroles, les pensées et les oublis - puisque l'on pouvait pécher « par pensée, par parole, par action et par omission ».

L'historien Jean DELUMEAU a bien montré le rôle positif de la confession, pour le développement de la conscience morale du chrétien. Elle a eu « pour irremplaçable fonction d'affirmer leur conscience et de faire progresser le sens des responsabilités » (« L'aveu et le pardon »).

Pour nous aussi, cette pratique de l'examen de conscience et de la confession, associée au dialogue avec notre directeur de conscience, devait nous faire progresser dans la vie chrétienne.

Confession fréquente, examen de conscience : notre formation est fortement teintée de rigorisme. La notion de péché apparaît comme le centre de la pratique chrétienne ; il y a des commandements à respecter absolument, ceux de Dieu et ceux de l'Eglise ; l'examen de conscience a pour but de repérer ses fautes, et la confession permet d'en recevoir l'absolution, à condition d'en éprouver une sincère contrition.

Je n'étais pas dérouté par cette conception ; ce rigorisme n'était-il pas déjà présent dans le catéchisme enseigné à Bollezele ? Mais pour autant, il ne fallait pas se laisser aller à la tristesse ; une maxime souvent répétée nous le rappelait : « un prêtre triste est un triste prêtre ». Le climat institutionnel est dominé par la bonne humeur, si ce n'est la joie véritable : en toutes circonstances, il s'agit de garder confiance en la Providence.

Vieille tradition ! Déjà dans les abbayes médiévales, il arrivait que des moines souffraient d'acédie : un état de tristesse accablante, un découragement profond. Cette acédie était considérée comme un péché grave, parce que traduisant un manque de confiance en Dieu (cf. G. MINOIS - « Histoire du mal de vivre » - De la mélancolie à la dépression).

Tout en s'efforçant donc de vivre dans la joie chrétienne, l'accent est mis sur les sacrifices, le renoncement à soi-même. Il faut porter sa croix. La crainte du Jugement Dernier et de l'Enfer est réelle, car il y a « beaucoup d'appelés et peu d'élus ». C'était une survivance lointaine de « la pastorale de la peur » mise en place par l'Eglise à partir du XIII<sup>ème</sup> siècle. Jean DELUMEAU a montré comment elle s'appuyait sur la triple hantise du péché, de la mort et de l'enfer, et comment elle a culpabilisé le peuple chrétien (cf. « Le péché et la peur - la culpabilisation en Occident, XIII-XV<sup>ème</sup> siècle »).

Les vertus les plus prisées sont l'humilité, la modestie, l'obéissance. Vouloir juger par soi-même au lieu de faire confiance à l'Eglise, c'est commettre le péché d'orgueil. Nous sommes déjà sensibilisés à ce précepte fondamental de soumission à l'autorité de l'Eglise. Les camarades de Julien SOREL, le héros de STENDHAL, lui adressent ce reproche : « *il passait*

*déjà parmi ses camarades pour un esprit fort... à leurs yeux, il était convaincu de ce vice énorme, il pensait, il jugeait par lui-même au lieu de suivre aveuglément l'autorité et l'exemple* » (« Le Rouge et le Noir »).

Historiquement, dans les couvents de religieuses en particulier, l'humilité et la soumission allaient jusqu'à l'abdication de sa propre volonté et jusqu'à un véritable anéantissement de soi-même. Une historienne qui a étudié la vie des religieuses au XIXème siècle, peut affirmer que «l'humilité et l'abandon de sa propre volonté, voire même de son jugement, deviennent de plus en plus la clé de l'ascétisme» (Odile ARNOLD - « Le corps et l'âme - La vie des religieuses au XIXème siècle »). Certes nous étions loin de ces excès, mais la rigueur de notre éducation religieuse demeurait bien réelle.

Cependant l'institution était aussi soucieuse de faire bénéficier notre formation religieuse d'une certaine ouverture. Ainsi, seule la fonction de curé de paroisse nous était bien familière ; pour nous élargir un peu la vue, des sortes de causeries étaient programmées de temps à autre, animées par des personnalités extérieures.

Un prêtre-ouvrier de Dunkerque, travaillant au port, nous a fait part de son expérience. Invitation surprenante, puisque survenant après la désapprobation de Pie XII de fin 1953 et sa décision de suspendre cette forme de ministère. Nous l'écoutions avec une certaine perplexité ; prêtre et ouvrier à la fois, cela heurtait notre image fort traditionnelle du prêtre bon-curé-de-village.

Pas de réticences en revanche, pour le missionnaire en Afrique. Son intrépidité et l'aspect aventureux de sa vie nous séduisaient. Il avait dû se montrer particulièrement convaincant et entraînant : peu après son intervention, l'institution fut mise en émoi par la fugue nocturne de deux jeunes élèves ; ils avaient réussi à « faire le mur » et voulaient tout simplement partir sur les traces de ce missionnaire, et s'embarquer pour l'Afrique...

L'ouverture se pratiquait aussi à travers la diffusion de quelques ouvrages de spiritualité mis à notre disposition. Certains étaient célèbres, comme «l'histoire d'une âme» de Sainte Thérèse. Je n'appréciais pas beaucoup « les Prières » de Michel QUOIST - trop modernes, trop décalées par rapport aux prières traditionnelles qui m'étaient familières. « Dieu parlera ce soir » de J.M. de BUCK (?) me laisse un bien meilleur souvenir, de même que l'ouvrage du père VOILLAUME « Au coeur des masses » ; pourtant, l'évangélisation des masses déchristianisées demeurait pour moi un sujet bien théorique.

Ces causeries et ces lectures spirituelles nous apportaient une ouverture devenue indispensable. Depuis longtemps, l'étroitesse et l'insuffisance de la formation dispensée dans les Séminaires faisaient l'objet de critiques sévères. Un témoin parmi d'autres, l'abbé Alexandre, n'est pas tendre pour la formation reçue au Petit Séminaire de Rouen dans les années 1930 :

« Une religion où la pratique est reine : prières avant et après la classe. Bénédicite au réfectoire et action de Grâces ensuite. Dire merci sans se soucier de la qualité des repas. Tradition oblige. Le règlement ou le coutumier décident de tout... jusqu'à l'infini et toujours avec minutie... une religion anémiée... » («Le Horsain»).

L'évolution amorcée demeure timide. Pour la plus grande part, la formation religieuse consiste à faire prendre au jeune de fortes habitudes de piété quotidienne, de manière à ce qu'elles lui deviennent comme une seconde nature. Ne dit-on pas que le bon prêtre est celui qui, toute sa vie, garde les bonnes habitudes de régularité et de piété acquises au Séminaire ? La pratique des vertus d'obéissance, de fidélité et de modestie apparaît toujours comme primordiale. La vertu d'obéissance surtout est la règle d'or traditionnelle de l'institution ; encore une survivance lointaine. Dès le XVIIème siècle, un supérieur de Saint-Sulpice en dressait une éloge sublime :

« *Qualité suprême, l'esprit d'obéissance pour être parfait doit être universel, et veut qu'on obéisse en tout temps, en tous lieux, en toutes choses... Elle doit être gaie, sans tristesse, sans chagrin, sans murmure, sans contrainte... elle doit être pure... elle doit être prompte* » (Louis TRONSON 1622-1700, second supérieur de Saint-Sulpice - auteur d'un «Manuel de séminariste» qui sera longtemps en usage dans les séminaires).

C'est peu dire que nous avons l'occasion de la pratiquer, cette vertu d'obéissance. Car les méthodes d'éducation privilégient encore contraintes et obligations.

L'adolescence arrivant, une échéance autrefois lointaine se rapprochait peu à peu : la perspective d'entrer au Grand Séminaire. Démarche autrement plus décisive que celle d'intégrer un Petit Séminaire à un âge encore innocent. Se posait alors, de manière plus impérieuse, le problème de la vocation.

#### L'ITINERAIRE DE LA VOCATION

Cette éducation religieuse est directement associée à la thématique de la vocation. Surtout à l'adolescence, nous serons tous confrontés à ce questionnement intérieur quant à savoir avec certitude si nous avons bien la vocation. En effet, on ne devient pas prêtre pour satisfaire un désir personnel, mais bien pour répondre à un appel divin, nous a-t-on enseigné. Nous sommes donc à l'écoute de cette voix décisive, mais mystérieuse : «*Viens et suis-moi !*».

Au départ, le jeune a bien conscience de sa démarche : il est entré au Petit Séminaire pour devenir prêtre et il n'en doute pas ; il est sur les rails et il a donné librement son accord pour ce projet spirituel. Il y aurait beaucoup à dire sur cette «liberté». Ainsi RENAN évoquant son entrée au Petit Séminaire de Paris, à l'âge de 15 ans pourtant, écrit qu'elle lui apparut si naturelle, si évidente, que : «*la possibilité d'une carrière profane ne me vint même pas à l'esprit*» («Souvenirs...»).

De même Pierre HADOT, admis à 10 ans au Petit Séminaire de Reims :

*« Je ne me suis pas imaginé que je pouvais faire autre chose... mon avenir était programmé depuis ma plus tendre enfance » (« La philosophie comme matière de vivre »).*

Ordonné en 1944, il prit conscience plus tard d'une erreur de parcours et quittera les Ordres dans les années 1950. C'est que les pressions familiales sont souvent évidentes, la vocation de l'enfant s'enracinant dans son milieu de vie.

Toutefois, le désir de l'enfant est parfois plus personnel, ce qui n'empêche pas le Supérieur du Petit Séminaire d'Arras de le relativiser ; pour lui, là n'est pas le plus déterminant.

*« Pour présenter un enfant au Petit Séminaire, il faut faire plus attention à la qualité de la famille, aux aptitudes de l'enfant et à ses qualités physiques et morales nécessaires, qu'à son désir d'être prêtre. Il faut cependant qu'il accepte, d'accord avec sa famille, d'être prêtre si le bon Dieu l'appelle ».* (Jean WICQUART - «Conseils pratiques...»).

A l'admission, cette perspective lui apparaît de toute manière fort lointaine ; il sait qu'un prêtre n'est pas ordonné avant l'âge de 25 ans. Il sait aussi qu'il est libre de quitter à tout moment ces rails de formation. Mais il est bien convaincu qu'il n'aura pas besoin d'utiliser cette possibilité, car il est sincère : quand il songe à sa vie d'adulte, il se voit prêtre et surtout curé de campagne, puisque c'est la fonction pastorale qu'il connaît le mieux.

C'est donc avec une totale incrédulité qu'il a entendu un jour un prêtre-professeur prophétiser que sur la trentaine d'élèves présents devant lui dans la classe, seuls quelques uns deviendraient effectivement prêtres. Quelle douche froide ! Il en était même scandalisé, et regardait d'un oeil soupçonneux ses camarades qui bien sûr, ferait défection, alors que lui-même irait droit au but.

Au cours de l'enfance, ce questionnement n'est pas très présent et ne nous tourmente guère. Cependant, chaque année, très discrètement, certains camarades ne reviennent pas à la rentrée de septembre. Ces départs se font en catimini, nous n'en avons pas été prévenus, nous n'en parlons pas entre nous, et l'institution observe un mutisme total. Silence gêné, sentiment d'échec, tristesse ou déception ? En tout cas, le sujet paraît tabou, et le train-train quotidien reprend son cours ordinaire.

Mais, relativement peu nombreux avant l'adolescence, ces départs s'accélérent avec cette étape de remise en cause et de bouleversement. Comment la vocation précoce, souvent insufflée par la famille, ne risquerait-elle pas de s'évanouir et de disparaître ?

Certains osent d'abord mieux s'avouer à eux-mêmes une réticence intérieure qu'ils ressentaient vaguement, enfouie au fond d'eux-mêmes. Et peu à peu, la question émerge et les interpelle : « Est-ce vraiment ma voie ? ». D'autant plus que la découverte de la sexualité les bouleverse profondément. Eduqués en vase clos dans un univers exclusivement masculin,

ils sont troublés par l'image féminine, qui soulève une idéalisation et une fascination extraordinaire.

Mais l'adolescence est aussi le moment des poussées mystiques, favorisées par le climat institutionnel qui nous imprègne en permanence. Le spectacle de la liturgie, la psalmodie, le chant grégorien, la beauté des textes évangéliques stimulent notre ferveur spirituelle. De même au XIXème siècle au séminaire d'Issy, RENAN évoquait aussi l'existence de deux groupes de séminaristes, bien différenciés, ayant chacun leur mentor spirituel, celui des «mystiques» et celui des « bons enfants », le Supérieur se montre d'ailleurs réticent face au mysticisme et en vint à interdire leurs livres (cf. RENAN - «Souvenirs....»).

Nous nous interrogeons sur notre avenir, recherchant la voie religieuse qui nous conviendrait : curé de paroisse, mais pourquoi pas missionnaire, moine, ou encore prêtre-professeur ? Moi-même à cette époque, je lisais avec ferveur « l'imitation de Jésus-Christ », ce célèbre ouvrage de mysticisme médiéval du XVème siècle. Et grâce à un camarade, j'ai pu correspondre quelque temps avec un moine Bénédictin de l'abbaye de Clairvaux, dans l'Aube. La vie monastique m'attirait beaucoup. D'ailleurs notre institution ne fonctionnait-elle pas sur un mode conventuel, avec sa vie communautaire, sa règle, ses murs, sa vie de prière et de travail, son univers masculin ?

Dans ces interrogations, nous étions loin des préoccupations de Julien SOREL, hésitant entre « le rouge et le noir » ; nous savions bien que tout séminariste pouvait éventuellement devenir un Prince de l'Eglise, de même que tout soldat de l'Empire, disait-on, pouvait « avoir le bâton de maréchal dans sa giberne ». Et Jean XXIII lui-même, le nouveau pape, n'était-il pas issu d'une modeste famille paysanne ? Mais ce n'est pas l'ambition de faire carrière qui nous tourmentait. Et pourtant, un ancien élève de l'institution ne vient-il pas d'être créé cardinal par Benoît XVI ? Albert VANNOYE y a été scolarisé de 1934 à 1941 ; devenu jésuite éminent, il occupe un poste considérable dans la Curie romaine.

Poussée mystique, interrogations... Ceci ne nous empêchait pas non plus de ruminer des scrupules. Car nous avions une haute idée de la prêtrise, du Sacerdoce : serai-je à la hauteur de cette exigence ? Serai-je un bon prêtre ? Et ne vaut-il pas mieux renoncer à ce projet, plutôt que de devenir un prêtre médiocre, ou à Dieu ne plaise, un prêtre indigne ? L'adolescence est donc l'âge de toutes ces questions et incertitudes. Le directeur de conscience joue alors un rôle essentiel, il est l'interlocuteur privilégié avec lequel nous pouvons les aborder. Depuis la classe de sixième, il nous a accompagnés ; il a essayé de nous aider à passer d'une foi d'enfant, candide et naïve, à une foi plus solide. Suite au décès du père ISBLED en 1958, je m'étais choisi un nouveau directeur de conscience en la personne de père VERGRIETE, professeur d'histoire-géographie.

Pour beaucoup, l'heure de la décision approche : le statut de séminariste correspond de moins en moins à ce qu'ils vivent en eux-mêmes. Ils se sentent en porte-à-faux et savent

bien que cette situation ne peut plus durer longtemps. Ils ne peuvent pas ne pas évoquer cette évolution intérieure avec leur directeur de conscience, même si nous ne sommes plus à une époque où la direction spirituelle pouvait dégénérer en une véritable inquisition. Le séminariste ne doit rien lui cacher, indique un manuel publié en 1939 :

*« L'exercice de la direction permet d'examiner toutes les dispositions intérieures, et tout le détail de la conduite, passée et présente, tous les défauts, les inclinaisons, les tentations, les exercices de piété - en un mot, tout ce qui peut contribuer à bien faire connaître au directeur l'état et la disposition de notre âme »* (abbé LETOURNEAU - « Nouveau manuel du séminariste »).

De plus en plus clairement, apparaît possible pour certains, et même vraisemblable, la décision de quitter l'institution - décision qui finit par s'imposer à leur esprit. Encore faut-il pouvoir franchir le pas : même si on lui a toujours affirmé que la porte est grande ouverte, le séminariste peut avoir mauvaise conscience ; il se défend mal contre l'impression désagréable de « déserteur ».

Il lui faudra aussi annoncer la décision à sa famille. Comment vont réagir ses parents, souvent à la source de sa vocation ? Mais ils ne peuvent pas faire autrement que de renoncer à l'avenir sacerdotal qu'ils avaient souhaité, ou rêvé, pour leur fils. L'annonce peut s'avérer délicate. Ainsi Daniel CARTON quitte le Petit Séminaire à l'issue de la troisième ; pressentant une explication difficile avec sa mère, il préfère lui annoncer sa décision par courrier :

*« Ce fut dur d'expliquer à ma mère que ma vocation était repartie au ciel. Je l'ai fait par écrit, mais cela n'a pas été plus simple. Elle ne me l'a jamais dit, mais j'ai eu l'impression de foutre sa vie en l'air, de l'enfermer à double verrou dans son univers. Adieu paroisse, bonnes oeuvres, presbytère, honneur et sacrements.... C'était une petite vocation d'enfant de rien du tout, pour faire plaisir à maman et ne pas s'ennuyer... »* (« Bien entendu, c'est off... »).

Une grande page est alors tournée. Sans doute l'ex-séminariste ressent-il un sentiment de libération : il se sent davantage en accord avec lui-même et cette décision le soulage. Ce qui n'exclut pas, parfois, des regrets d'avoir abandonné ce noble projet nourri au plus profond de lui, depuis l'enfance.

Pour d'autres, le cheminement se poursuit au Séminaire, même si les pressions familiales étaient tout aussi présentes. Ce fut le cas du futur abbé Alexandre qui évoque son itinéraire dans «Le Horsain» :

*« Quand on parle vocation, certains pensent coup de foudre. Pour moi, ça vient au contraire lentement, de tâtonnement en tâtonnement, de doutes en doutes... Beaucoup d'ombres, mais aussi des éclaircies, des embellies... »*

Dans la « Pastorale de l'appel », le Concile Vatican II considère l'influence familiale d'une manière positive : en effet, en tant que «*médiation humaine porteuse*», elle peut intervenir favorablement dans la dynamique de la vocation d'un enfant. Il n'y a donc pas de contradiction absolue entre la pression familiale et la libre vocation de l'enfant.

Entre nous, ce n'est pas un sujet que nous abordons facilement. Chacun garde pudiquement son jardin secret. Tacitement, il est admis que tant que nous restons dans l'institution, c'est que par principe nous sommes toujours d'accord avec l'objectif officiel de la prêtrise.

Et au bout du compte, comme nous l'avait prédit ce professeur en classe de sixième, ce sont bien quelques uns seulement des élèves présents dans sa classe, qui iront jusqu'au bout de leur projet d'enfant. Sans doute moins de 10 % de l'effectif de cette classe. Ce faible taux illustre bien l'usure du système institutionnel traditionnel. Il arrivait effectivement en bout de course ; l'effondrement était tout proche, et il fut brutal.

---

#### IV - GRANDEUR ET DECADENCE

---

«*Nova et vetera*»  
L'ancien et le nouveau

Les vocations relèvent avant tout de motivations religieuses. Pour autant, elles ne sont pas étrangères au contexte sociopolitique et culturel de la société. Ce contexte peut en effet les favoriser, les rendre plus accessibles, plus attrayantes, plus valorisantes - alors que ce sera l'inverse à d'autres moments historiques. C'est ce que montre toute l'histoire des séminaires depuis leur fondation, ainsi que le déclin brutal au cours des années 1960. L'institution a beau se replier derrière ses murs, elle n'est pas indépendante de la société qui l'entoure : c'est elle qui lui procure ou non, son recrutement. Que ce recrutement s'effondre, et très rapidement l'existence même de l'institution sera en jeu.

#### UNE HISTOIRE MOUVEMENTEE

Durant des siècles, la formation des prêtres avait été quasi inexistante. Aucun centre de formation spécifique. Le plus souvent, le candidat avait été recruté par son curé qui, lui-même peu instruit, le formait de façon très sommaire. Quelques jours avant son ordination, il est présenté par son parrain à l'évêque pour une vérification de principe. Comment ce prêtre rural, qui n'est qu'un «paysan consacré», aurait-il pu assurer avec compétence l'encadrement spirituel de ses paroissiens ?

Les plaintes sont nombreuses, récurrentes quant à leur ignorance et leurs négligences, leur cupidité, voire leur immoralité. Le souci d'échapper à la misère compte souvent pour beaucoup dans leur vocation. Au XI<sup>ème</sup> siècle, le pape Grégoire VIII avait tenté de redresser cette situation lamentable : il prône une haute idée du prêtre, représentant du Christ dans sa paroisse ; il est le bon Pasteur des âmes et doit mener une vie personnelle pleine de dignité ; c'est ce pape qui instaure la règle du célibat.

Durant les siècles suivants, les carences et les insuffisances sont toujours criantes. Mais devant les premiers succès de la Réforme, l'Eglise réagit au Concile de Trente (XVI<sup>ème</sup> siècle) : il est enfin décidé de créer dans chaque diocèse un Séminaire : destiné à assurer aux futurs prêtres une solide formation, il doit permettre une meilleure pastorale pour lutter contre les progrès de la Réforme Protestante. En France, ce sera l'oeuvre de plusieurs grandes personnalités, dont Monsieur OLIER, fondateur de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice au XVII<sup>ème</sup> siècle. Cet ordre religieux va jouer un rôle primordial ; c'est lui qui va mettre au point et institutionnaliser les méthodes de formation spirituelle : considérées comme exemplaires, elles seront longtemps utilisées dans la plupart des séminaires français, et jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle.

Le principe de base repose sur l'identification au Christ. A ce titre, le prêtre doit se séparer du monde, dont les périls constituent une menace permanente. Les murs du Séminaire symbolisent cette séparation radicale d'avec le monde, et le port de la soutane revêt la même valeur symbolique : le prêtre n'est pas un homme comme les autres. L'importance de Saint-Sulpice est telle qu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il aura formé plus de 200 évêques français.

Le souci de former de bons prêtres est primordial : ce n'est pas tant le savoir qui importe, que la vie spirituelle du futur prêtre. Le Séminaire doit tendre à être une école de sainteté. Pour RENAN, les bénéfices de cette formation sont considérables :

*« La transformation fut profonde. De l'école de ces grands maîtres de la vie spirituelle, sort ce clergé le plus discipliné, le plus régulier, le plus national, même le plus instruit des clergés, qui remplit toute la moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle, tout le XVIII<sup>ème</sup> » («Souvenirs...»).*

Mais la Révolution vient tout renverser. Division du clergé entre constitutionnels et réfractaires, persécutions, massacres, émigration... L'Eglise de France est en plein chaos. La vente des Biens Nationaux inclut les bâtiments des Séminaires ; parmi tous les grands monuments religieux détruits, il en est un, hautement symbolique, le Séminaire Saint-Sulpice, considéré comme un «nid du fanatisme».

Napoléon, homme d'ordre, cherche à s'appuyer sur l'Eglise, il s'exprime ainsi dans sa correspondance :

*« Nulle société ne peut exister sans morale. Il n'y a pas de bonne morale sans religion. Il n'y a donc que la religion qui donne à l'Etat un appui ferme et solide. Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole : un vaisseau dans cet état ne peut ni s'assurer de sa route, ni espérer d'entrer au port ».*

Il décide donc de participer au renforcement de l'Eglise après la tourmente révolutionnaire. Et d'aider les Séminaires : subventions, bourses d'études et surtout exemption du service militaire pour les clercs qui auront reçu les Ordres Mineurs.

Le conflit qui survient avec le pape Pie VII l'amène à revenir sur ces aides, mais elles seront rétablies à la Restauration. A nouveau, les Séminaires font le plein et les effectifs du clergé se reconstituent. C'est à cette époque que STENDHAL écrit «Le rouge et le noir» ; il y évoque des motivations peu religieuses :

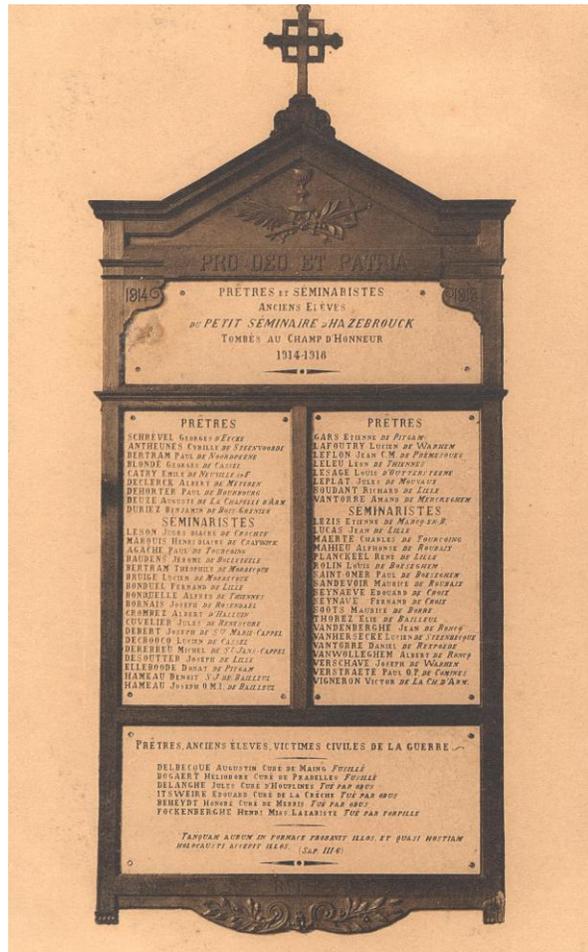
*« Presque tous les séminaristes étaient des fils de paysans ; ils aimaient mieux gagner leur pain en récitant quelques mots latins qu'en piochant la terre ».*

Sous la Monarchie de Juillet, nous disposons du beau témoignage de RENAN pour évoquer la vie dans les Séminaires - témoignage que j'ai abondamment cité («Souvenirs d'enfance et de jeunesse»).

Napoléon III maintient les aides financières et l'exemption des obligations militaires. Le budget des Cultes est accru ; de nouveaux petits séminaires sont créés, dont celui d'Hazebrouck en 1865. La qualité de la formation s'améliore nettement, et de nombreux curés sont des érudits.

Autre étape importante, la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, de 1905. En supprimant toute aide financière, l'Etat provoque une baisse du statut matériel du prêtre, ce qui le rend moins attractif. La lutte contre les congrégations entrave fortement l'enseignement dans les Séminaires, puisqu'il est souvent assuré par des membres de ces congrégations. En outre, beaucoup de bâtiments sont confisqués - dont les Séminaires. Conséquence inévitable, la baisse rapide du nombre des ordinations.

La guerre 1914-1918 provoque «l'Union Sacrée». Les clercs ne sont plus exemptés ; ils seront plus de 25.000 à être mobilisés, prêtres, religieux, séminaristes. Et 4.608 y laisseront la vie (chiffres cités par LATREILLE et REMOND) - «Histoire du catholicisme en France» - Tome III). Quant au Petit Séminaire d'Hazebrouck, il déplore la mort de 60 de ses anciens élèves ; leurs noms sont gravés sur une plaque commémorative apposée dans la chapelle.



« Pro Deo et Patria » - Parmi les anciens élèves du Séminaire, « tombés au champ d'honneur », on relève les noms de l'Abbé Albert DECLERCK de Meteren et un séminariste bollezellois Jérôme BAUDENS (tué en 1917, il n'avait pas encore 20 ans. Sous la liste des noms, une citation du Livre de la Sagesse : « Tanquam aurum in fornace probavit illos, et quasi hostiam holocausti accepit illos » - « Comme l'or au creuset, il les a éprouvés ; comme une parfaite holocauste il les a agréés ».

La vie reprend dans les Séminaires, trop traditionnelle au goût du futur abbé Alexandre :

*«Le droit canon tient toujours plus de place que l'Évangile. On continue à former des fonctionnaires de Dieu... Comme toujours, le progrès se fait en marge».*

Peu de changement ensuite. Sous la IV<sup>ème</sup> République, l'État ne fournit aucune aide financière, la loi de séparation étant toujours en vigueur. Mais elle n'exclue pas d'octroyer des bourses aux petits séminaristes, dans les mêmes conditions qu'aux autres collégiens et lycéens : sous conditions de ressources, et après vérification du niveau scolaire, il aura aussi fallu que l'institution soit «habilitée» à recevoir des boursiers, ce qui est accordé après vérification de la compétence du corps professoral. Moi-même j'en ai bénéficié tout au long de mon parcours secondaire, après avoir subi un examen préalable à mon entrée en sixième, et après contrôle de mes résultats scolaires tous les deux ans.

### UNE INSTITUTION CENTENAIRE EN CRISE

Par rapport aux années d'avant-guerre, l'effectif du Petit Séminaire d'Hazebrouck s'était stabilisé à un niveau nettement inférieur (de -15 à -20 %). Ce n'était pas encore dramatique, mais la question des vocations commençait à susciter préoccupations et inquiétudes.

Pour y sensibiliser les paroisses flamandes, l'institution organise chaque année quelques «Journées des Vocations», auxquelles nous sommes amenés à participer. A cette occasion, nous sortons de nos murs pour nous rendre dans une paroisse qui nous accueille pour la journée. Nous y animons la grand'messe et les Vêpres ; entre temps, nous aurons pris le repas dominical dans les familles qui nous reçoivent chez elles, deux par deux.

Je me demande aujourd'hui ce que ces paroissiens pouvaient bien penser de nous, jeunes séminaristes, tout craintifs de commettre quelque bévue et tout maladroits dans ce contexte inhabituel. Nous avons été bien chapitrés sur la nécessité de faire honneur au Petit Séminariste par un comportement irréprochable.

C'était l'occasion de quitter notre ghetto, de montrer concrètement que nous n'étions en rien des extra-terrestres ni des illuminés, mais en un sens des garçons tout à fait ordinaires. Ainsi rassurés, ces paroissiens pourront garder une image peut-être plus attractive du Séminaire, en tout cas plus positive. Tel était le but de ces Journées, faire mieux connaître un monde encore fort secret, lever les craintes et les réticences des parents à l'admission éventuelle de l'un de leurs enfants, et éventuellement même, le lui suggérer.

En juin 1959, je participe à une telle Journée à Haverskerque, tant que Georges se rendait avec sa classe à Hondeghem. Mais ces actions de communication, comme on dirait aujourd'hui, allaient se révéler totalement infructueuses et inefficaces. Le décalage était

devenu trop grand avec l'évolution générale de la société. Demeuré latent durant un certain temps, le phénomène allait se révéler au grand jour par l'effondrement brutal du recrutement, à partir, très précisément de l'année 1964 : seulement 207 élèves à la rentrée, contre environ 220 depuis l'après-guerre. L'année 1965, loin de redresser cette baisse, amplifia la chute avec seulement 180 élèves. Au cours des années suivantes, c'est une véritable débâcle, irrésistible : en 1970, l'effectif est ramené à 85, soit en seulement six ans une hémorragie des deux tiers. Et encore, ces chiffres masquaient-ils un peu la dure réalité : par suite de la première étape de la fusion des deux petits séminaires diocésains, un certain nombre de jeunes d'Haubourdin avaient déjà été accueillis à Hazebrouck.

Les « Bulletins des Anciens » m'ont permis de reconstituer les étapes de cette hécatombe :

<b>Année</b>	<b>Nombre d'élèves</b>
1929	257
1939	275
1953	225
1956	220
1960	219
1963	225
<b>1964</b>	<b>207</b>
1965	180
1966	150
1969	115
1970	85

Ce qui est remarquable, c'est que ce phénomène brutal est général et frappe l'ensemble des Séminaires en France. On peut épiloguer sur ses causes profondes : dévalorisation de l'image et du statut de prêtre ? Refus des parents de peser de manière trop précoce sur l'avenir de leurs enfants ? Caractère intolérable des contraintes qui avaient été acceptées jusque-là, et qui plus tard paraîtront peu compatibles avec certains articles de la «Convention relative aux Droits de l'Enfant» ?

Cette convention de l'ONU (1990) reconnaît en effet à l'enfant une série de droits et de libertés, dont certains n'étaient pas tout à fait respectés :

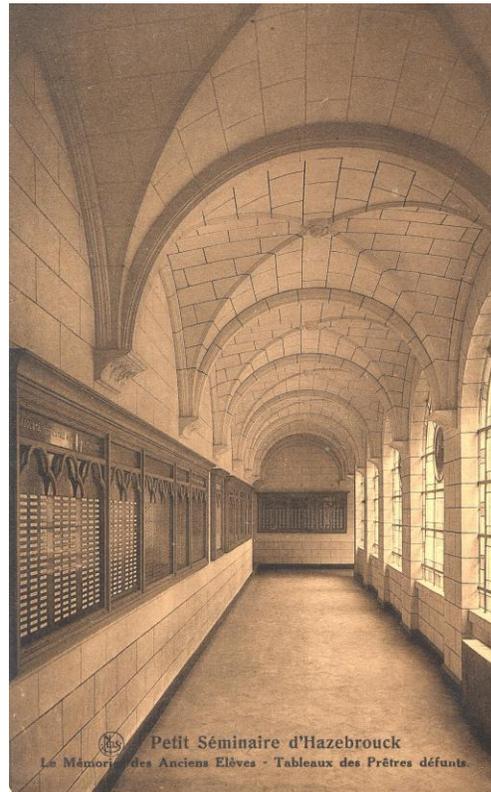
- le droit d'exprimer son opinion sur toute question l'intéressant (article 12) ;
- la liberté de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce (article 13) ;
- le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion (article 14) ; ou encore
- le droit à la protection de vie privée, ce qui interdit toute immixtion dans la correspondance (article 16).

L'application stricte de chacun de ces articles était peu compatible avec notre modèle institutionnel.

C'était donc tout un système qui s'écroulait, soudain ressenti comme autoritaire voire oppressif, en tout cas archaïque et inadapté. Au moment même où débute ce processus, l'institution célèbre son Centenaire ; inaugurée en 1865, elle s'était installée dans les locaux du couvent des Capucins, après leur expulsion en tant que congrégation non autorisée. En l'honneur de cette origine, l'institution est placée sous le patronage de Saint François d'Assise, le grand saint fondateur des Franciscains, dont sont issus les Capucins ; chaque année, le 4 octobre, nous ne manquons pas de célébrer la Saint François.

A l'occasion du Centenaire, le «Bulletin des Anciens» peut publier un bilan statistique flatteur : sur les 4.823 élèves accueillis depuis son ouverture, 1.563 sont devenus prêtres, soit un taux de 32.4 % - nettement supérieur au taux national qui n'est que de 15 à 20 %. Autour des années 1900, ce n'est pas moins d'une trentaine d'élèves qui sont ordonnés chaque année, puis une vingtaine jusqu'à la guerre 14. Et au cours du siècle écoulé, la moyenne annuelle s'établit à une quinzaine d'ordinations.

L'institution honore et conserve pieusement la mémoire des prêtres défunts qui avaient été ses élèves durant leur jeunesse ; dans la galerie du cloître, un imposant Mémorial recueille la longue liste de leurs noms. Cette liste constitue la grande fierté de l'institution, illustration et preuve tangible de la fertilité de la vénérable pépinière des Flandres.



*La galerie du cloître était réservée aux prêtres-professeurs, ils aimaient à y lire leur bréviaire*

## UNE TRIPLE RENOVATION

Fière de ce passé et soucieuse de son avenir, l'institution n'entendait pas rester passive face à ce déclin. Une profonde réflexion s'engagera, à la faveur du renouveau conciliaire, et les Bulletins des Anciens, des années 1966 à 1970, s'en feront l'écho dans une série d'articles de l'abbé Albert BRAEMS. Professeur de philosophie dans l'institution depuis 1955, il apparaît comme le bras droit du Supérieur, et comme le pilote de la transformation radicale du Séminaire, et en 1970, lui-même en deviendra le Supérieur.

Dès 1966, il présente un véritable manifeste en vue d'une rénovation complète. Le « Séminaire de Jeunes », nouvelle dénomination, y est défini modestement comme une « communauté d'acheminement pour des jeunes qui pensent que le Sacerdoce est possible pour eux ». Tous les éléments essentiels qui structuraient le fonctionnement de l'ancien modèle sont bouleversés.

Et tout d'abord, de manière spectaculaire, l'institution sort de son isolement autarcique, pour former avec les autres collèges privés d'Hazebrouck un vaste Centre Secondaire. Conséquence immédiate et décisive : la fin de la ségrégation ; désormais, les séminaristes sont scolarisés avec des collégiens, qui plus est, avec des collégiennes. Quelle ouverture soudaine ! Cette mixité de vie scolaire apparaît révolutionnaire. La presse en fait des gros titres, non seulement la presse régionale, mais aussi nationale et même internationale.

« Le Figaro » du 8 septembre 1966 présente la nouvelle avec sobriété :

*« Jumelage à Hazebrouck : les petits séminaristes feront leurs études secondaires dans des classes communes, garçons et filles ».*

« L'Aurore » du 23 septembre 1966 lance un titre plus percutant :

*« On n'avait jamais vu ça ! Des séminaristes en classe avec des jeunes filles ! »*

« France-Soir » a mené son enquête :

*« Les petits séminaristes sont aussi bêtes que les autres garçons » disent les jeunes filles qui pour la première fois, partagent leurs études à Hazebrouck.*

Ces informations seront ensuite reprises dans divers pays européens (Italie, Allemagne), et même aux Etats-Unis.

Le magazine « Time » croit savoir que :

*« La mixité du Séminaire d'Hazebrouck est une expérience-pilote décidée par le Vatican pour préparer une génération de prêtres mariés ».*

Autre conséquence de ce regroupement, la composition du corps professoral est totalement remaniée. Il devient en majorité laïc, et en partie féminin.

L'internat demeure la règle pour les séminaristes, mais désormais ils vivent en contacts quotidiens avec les externes et les demi-pensionnaires, garçons et filles. D'ailleurs l'internat est assoupli, avec retour en famille tous les quinze jours. Car désormais, on prône l'ouverture et l'on rejette le séminaire-ghetto ou « serre chaude ». Sur le plan sociologique, c'est ainsi la fin du modèle séculaire conçu sur le type de l'institution totalitaire décrite par GOFFMAN.

A cette ouverture capitale, s'associe une rénovation pédagogique de grande ampleur. Elle met l'accent sur des valeurs nouvelles : l'autonomie, l'autodiscipline, la personnalisation, la participation active, le dialogue entre élèves et prêtres-professeurs qualifiés «d'éducateurs». Des élections sont organisées pour l'élection de délégués de classe. Des réunions avec les parents d'élèves sont prévues pour les associer à l'oeuvre éducative, et leur avis est sollicité.

Certaines mesures apparaissent symboliques de cette nouvelle pédagogie : la suppression des grands dortoirs collectifs, ainsi que celle des déplacements en rangs stricts et ordonnés.

Sur le plan scolaire, autre nouveauté capitale : la filière classique latin-grec perd son caractère obligatoire. Ce n'est plus qu'une voie de formation parmi d'autres, que permet le regroupement des collèges : section moderne, et même section technique. Maintenant, il s'agit de respecter la diversité des élèves, de leurs aptitudes et de leurs intérêts. Préoccupation louable certes, mais cet abandon de la formation classique pour tous, peut apparaître comme un appauvrissement et une concession regrettable à «l'esprit du temps».

Et ce n'est pas tout : une nouvelle conception de la vocation est présentée. La conception dite «statique», celle que j'avais connue, est celle d'un :

*« Idéal préfabriqué proposé par Dieu.... C'est l'idée préconçue de Dieu sur l'homme, idée toute faite qu'il fallait découvrir... comme quelque chose de déjà fait, qu'on trouve, qu'on perd ».*

A l'opposé, l'abbé BRAEMS décrit une nouvelle conception, dite «dynamique» :

*« Une succession d'appels et de réponses... un jeune invente sa vocation en collaborant avec le Supérieur... en un sens, rien n'est fait d'avance, tout se construit, même la volonté de Dieu qui reste à faire. Tout se construit dans le temps, avec le temps ».*

Le même auteur reviendra plusieurs fois présenter cette nouvelle approche de la vocation dans « le Bulletin des Anciens » :

*« Prendre au sérieux le projet des élèves. Mais comme un projet. Rien n'a été décidé, écrit d'avance par Dieu, il n'écrit pas la vie des hommes avant qu'ils ne l'écrivent avec lui, librement. D'où le respect de leur liberté créatrice avec Dieu ». (Article « Vocation ou Vocations » - Juillet 1970).*

C'était donc le grand chambardement, entrepris dès l'année scolaire 1966-1967, et qui se poursuivra au cours des années suivantes. Dans ce nouvel ensemble scolaire, les séminaristes sont de plus en plus minoritaires, noyés dans la masse des collégiens et des lycéens. En 1969, ils ne sont plus que 110 sur 500 élèves, et au lycée, la proportion est de 1 à 8. Autre élément significatif, la quasi disparition des prêtres-professeurs : ils ne sont plus que 4 en 1969 parmi l'ensemble des 30 professeurs - et parmi ceux-ci, de plus en plus de femmes.

Ainsi, aucun élément essentiel ne subsiste de l'institution que j'avais connue, peu de temps auparavant. Jusque là, elle n'avait sans doute que modérément évolué ; dans son ouvrage « Le Horsain », l'abbé Alexandre décrit la vie quotidienne dans son petit séminaire normand au cours des années 1930. Sauf quelques modifications de détail, elle est tout à fait analogue à celle que je connaîtrai une génération plus tard.

Mais le déclin se poursuit, irrésistiblement. Et c'est la légitimité même du Petit Séminaire, en tant qu'institution spécifique, qui est remise en cause. En 1969, l'abbé BRAEMS est amené à affronter cette question sans détour : Le Petit Séminaire est-il obsolète, condamné à disparaître, parce que définitivement anachronique et associé à un temps révolu ?

L'auteur de cette grande réforme ne le pense pas. Il défend avec conviction l'existence d'un séminaire de Jeunes, profondément renouvelé et accordé aux exigences du temps :

*« Il reste une formule très utile à beaucoup, indispensable à certains » (Article de Juillet 1969 : « Faire entrer au Séminaire... ou servir les vocation s »).*

Mais il consent à une concession de taille : le principe de la diversité des parcours de vocation est acquis. Certains parcours peuvent effectivement se dérouler en dehors du séminaire ; dans ce cas, les jeunes concernés poursuivent leur scolarité en milieu ordinaire, ils forment ce que l'abbé BRAEMS appelle « la diaspora ».

Ainsi le Petit Séminaire est-il dé-possédé de sa prétention à recueillir de façon exclusive l'ensemble des « jeunes en recherche ». Il ne constitue plus qu'une voie parmi d'autres, reconnues comme tout aussi légitimes. C'était bien la fin du fameux modèle sulpicien, plus ou moins aménagé, mais dont la validité n'avait jamais été remise en cause depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle.

## CONDITIONNEMENT ET EDUCATION

C'était une image banale que de comparer le Séminaire à une pépinière, conformément à son étymologie, ou encore à une serre chaude. Dans un milieu bien protégé et bien abrité, on y cultivait avec soins cette plante fragile qu'est la vocation. Les prêtres-professeurs en étaient les horticulteurs ; ils avaient étudié et mis au point l'ensemble des paramètres nécessaires au bon développement de cette plante. Les résultats ont été longtemps honorables, ce que rappelait le bilan établi lors du centenaire de l'institution.

Cette bulle protectrice apportait la tranquillité et la sécurité. Un microclimat y régnait, propice à l'étude, à la piété, à l'apprentissage des vertus. Dans le coeur et l'esprit des anciens élèves, elle a laissé des souvenirs indélébiles ; les « Bulletins des Anciens » sont remplis de leurs témoignages émouvants et nostalgiques, évoquant leur vie quotidienne ou la personnalité de tel ou tel professeur.

Mais vers la fin des années 1950, ce modèle avait fait son temps ; la pépinière ne produisait plus que de rares plantes. Un fait ultérieur donne à réfléchir : les prêtres ordonnés en 1965 et 1969 appartiennent précisément à ma génération ; ils avaient reçu au petit séminaire cette même formation à l'ancienne.

Or, sur le plan national, le quart d'entre eux a quitté les rangs du clergé au cours de la décennie qui a suivi. Jamais les défections n'avaient été aussi nombreuses, alors même que les ordinations s'étaient déjà beaucoup raréfiées :

Période d'ordination	Taux de départs
1920-1924	0.70
1925-1929	1.37
1930-1934	2.97
1935-1939	3.73
1940-1944	5.50
1945-1949	6.85
1950-1954	9.55
1950-1954	13.72
1960-1964	17.37
<b>1965-1969</b>	<b>23.40</b>
1970-1974	11.88

Ces statistiques sont citées par Pascal DIBIE dans « la tribu sacrée - ethnologie des prêtres ». Marginal avant la guerre 1940, le taux s'accroît ensuite très régulièrement et culmine donc avec la période 1965-1969.

Une enquête sociologique a été effectuée auprès de ces anciens prêtres par le père Julien POTEI (« ils se sont mariés... et après ? »). Sur 1600 questionnaires envoyés, il a reçu un tiers de réponses, lesquelles constituent la base de son ouvrage. La majorité des défections se situe dans les années 1970-1974, et concerne de jeunes prêtres récemment ordonnés.

Lui-même ancien prêtre, François CHARLES a également étudié ces départs massifs dans « la génération défroquée ». Entre autres critiques, il met en cause l'éducation et la formation dispensées dans les séminaires, reposant encore trop souvent sur une spiritualité à tendance janséniste.

Les causes de ces défections sont multiples. L'évolution générale du contexte de la société, après mai 1968, n'y est pas étrangère ; les carences de la formation initiale apparaissent d'autant plus criantes. Car si l'on en tente une évaluation globale, le versant conditionnement ne l'emportait-il pas sur le versant éducation authentique ? Certes, celle-ci était mise en avant, et même revendiquée. L'éducation de la foi et la maturation du projet de vocation constituaient les grandes ambitions de l'institution. L'adhésion personnelle, intime, était bien recherchée et sollicitée. Mais dans la vie quotidienne, les moyens utilisés s'apparentaient davantage aux méthodes du conditionnement, de par le cadre institutionnel coercitif et la pédagogie autoritaire, privilégiant contraintes et obligations.

Et précisément, la grande rénovation des années 1965-1970 prendra exactement le contre-pied de ce système devenu défaillant : refus du ghetto et souci d'ouverture, décollectivatisation et personnalisation, éducation de la liberté et apprentissage de l'autonomie, participation active et dialogue, prise en compte des aptitudes et intérêts personnels... Autant de concepts nouveaux, qui apparaissent comme autant de ruptures et de désaveux du modèle autoritaire ancien. Cette fois, les méthodes contraignantes sont bien délaissées, ouvrant la voie à la possibilité d'un authentique travail éducatif.

Sur le plan de la formation morale et religieuse, le réquisitoire qu'avait dressé Emmanuel MOUNIER vingt ans plus tôt (dans « l'affrontement chrétien ») semble avoir été entendu. Il y dénonçait déjà une éducation viciée à la base par une conception fautive de l'humilité et de l'obéissance chrétiennes, par l'usage de l'intimidation morale joint à un rigorisme étroit.

En fait, le Petit Séminaire ne faisait que rattraper un retard ; ces nouvelles méthodes éducatives étaient déjà en vigueur dans les collèges de Jésuites. (J'ai pu le constater moi-même lors de mon année de terminale, et Bernard qui fut leur ancien élève de 1956 à 1963 pourrait le confirmer).

Cette formation nouvelle doit être mise en relation avec une autre conception du ministère pastoral. Dans l'encadrement paroissial, les méthodes autoritaires cèdent aussi la place. Dès l'après-guerre, l'abbé Alexandre, fraîchement ordonné, refuse d'incarner ce modèle du curé dominateur et craint de ses ouailles. Sa mère - et gouvernante - attachée à une conception traditionnelle, s'en montre d'ailleurs fort déçue. Il dresse le portrait-type de ce curé qu'il ne veut pas être :

*« Homme de devoirs, rien d'important ne se fait sans qu'on le consulte ou que l'on s'inquiète de ce qu'il en pense. C'est toujours lui qui tranche et son avis est sans appel... L'ordre, il est conscient de l'assurer selon la loi de Dieu... Dans la chaire où il prêche, tout ce qu'il dit est vérité ou du moins le devient... C'est le règne de la discipline et de l'obéissance. La voie est implacablement tracée. Un mur de tabous majeurs et mineurs empêche chacun de s'en écarter »* (« Le Horsain »).

Quant à lui, un personnage de BERNANOS évoque avec nostalgie cette époque où l'Eglise encadrait la société et où le curé représentait l'autorité indiscutable et respectée :

*« De mon temps, on formait des hommes d'Eglise, des chefs de paroisse, des maîtres quoi, des hommes de gouvernement. Ça vous tenait un pays, ces gens-là, rien qu'en haussant le menton... Un vrai prêtre n'est jamais aimé... Soyez d'abord respectés, obéis. L'Eglise a besoin d'ordre. Faites de l'ordre à longueur de jour... »* (« Journal d'un curé de campagne »).

Education, autorité, conditionnement... Un peu plus tard, ces thèmes sont analysés par Louis BEIRNAERT (cf. « La place du conditionnement dans l'Eglise »). Le conditionnement familial et social, reconnaît-il, joue un grand rôle dans l'Eglise ; mais il doit sans cesse tendre à être dépassé au profit de l'éducation de la foi. Le conditionnement ne peut constituer qu'une base peut-être transitoire, en tout cas jamais suffisante. A plus forte raison, il ne pouvait en être autrement dans la formation du séminariste. La rénovation du Petit Séminaire s'inscrivait bien dans ce grand mouvement d'adaptation au monde d'aujourd'hui.

« Religion d'appel », le christianisme s'était fourvoyé en devenant une « religion d'autorité », en s'appuyant sur des méthodes d'encadrement contraignant, aussi bien dans les paroisses que dans les séminaires. Ce que déplorait Jean-Claude BARREAU, lui aussi ancien prêtre (« du bon usage de la religion »).

La pépinière a disparu voici quarante ans. Malgré ses insuffisances si souvent critiquées, elle avait longtemps offert un milieu privilégié pour cette longue période de préparation polyvalente à l'entrée éventuelle au Grand Séminaire ; là s'effectuerait ensuite la véritable formation sacerdotale. Durant trois siècles, le Petit Séminaire avait été considéré comme une institution nécessaire, indispensable même, pour effectuer tout ce travail dans des conditions sinon optimales, du moins les plus favorables.

La rénovation était courageuse et hardie, mais sans doute trop tardive. Le contexte historique qui avait vu la naissance du Petit Séminaire au XVII<sup>ème</sup> siècle avait structuré ses

caractéristiques essentielles. Trop liée à ce contexte, l'institution n'a pas su s'en détacher à temps pour chercher à s'adapter. Après une trop longue période d'immobilisme, elle a dû tenter une opération de la dernière chance, qui a ébranlé les piliers, institutionnel et pédagogique, sur lesquels elle reposait. Mais pour faire face au processus de déclin et pour tenter de l'enrayer, existait-il une autre voie ?

Cette disparition cependant n'était pas regrettée de tous, surtout de ceux qui contestaient le bien-fondé d'une telle institution. Parmi eux, François MAURIAC, par exemple, qui met en garde contre les vocations précoces : chez ces enfants, il ne peut s'agir d'une véritable démarche religieuse ; il s'agit plutôt d'une démarche fondée sur la sensibilité, liée à l'éducation reçue dans un certain milieu. Lui-même en témoignera par l'évocation de sa propre enfance. Pour lui, pas de doute : « *toutes les vocations devraient être tardives* » (« Mémoires intérieurs »).

Quant au prêtre lui-même... Homme de Dieu, touchant au sacré, être à part, signalé par le port de la soutane, il a été pour l'historien Jean DELUMEAU « l'une des figures majeures de notre histoire occidentale ». Personnage emblématique de la société traditionnelle, « il a accompagné notre vie quotidienne au long des siècles, du berceau à la tombe » (« Notre père quotidien » - Article dans « Le Monde » - mai 2002). Mais aujourd'hui, beaucoup de français seraient sans doute prêts à partager ce jugement de Paul VALÉRY (1872-1945) :

*« L'individu intelligent tient nécessairement le prêtre pour une énigme, pour un monstre mi-homme, mi-ange, dont il s'étonne, dont il sourit, dont il s'inquiète assez souvent ; il se demande : comment peut-on être prêtre ? »* (« Variétés »).

---

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES - INDEX ALPHABETIQUE

---

**ALEXANDRE B.**, curé :

« Le Horsain - Vivre et survivre au Pays de Caux ». Collection Terre Humaine. Plon. 1988

**ARIES Ph.**

« L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime ». Le Seuil. 1973

**ARNOLD O.**

« Le corps et l'âme - La vie des religieuses au XIX<sup>ème</sup> siècle ». Collection l'Univers historique. Le Seuil. 1985

**BARREAU J.C.**

« Du bon usage de la religion ». Stock. 1976

**BEIRNAERT L. s.j.**

« Pratique de la direction spirituelle et psychanalyse ». Etudes Carmélitaines. 1951

« Le problème du conditionnement dans l'Eglise ». Etudes. 1961

« L'investigation psychologique des candidats au Sacerdoce et à la vie religieuse ». La vie spirituelle. 1960

Articles repris dans « Expérience chrétienne et psychologie ». Editions de l'Epi. 1964

**BERNANOS G.**

« Journal d'un curé de campagne ». Plon 1936

**BRAEMS A.**, abbé

Articles tous parus dans « Saint-François - Bulletin des Anciens de l'institution Saint-François d'Assise »:

« Saint-François 1966 ». Juillet 1966

« Saint-François et le Centre scolaire catholique d'Hazebrouck : une chance ». Juillet 1967

« Humour et revue de presse ». Juillet 1967

« Saint-François en 1968 : Avance au large... ou notre part dans la pastorale des vocations ». Juillet 1968

« Faire entrer au Séminaire ou... servir les vocations ? » Juillet 1969

« Saint-François en 1968-1969 ». Juillet 1969

« Vocation ou vocations ? Le Séminaire en 1970 ». Juillet 1970

**BROWN P.**

« Le renoncement la chair - Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif ». Gallimard. 1995

**CARTON D.**

« Bien entendu... c'est off ». Le chapitre 4 «le plouc miraculé». Albin Michel. 2003

**CHARLES F.**

« La génération défroquée ». Le Cerf. 1986

**DANIEL - ROPS -**

«L'Eglise des Temps Classiques ». Tome I. « Le siècle des grandes âmes ». Fayand. 1958

**DELUMEAU J.**

« L'aveu et le pardon - Les difficultés de la confession - XIII-XVIIIèmes siècles. Fayand. 1964

« Le péché et la peur - La culpabilisation en Occident XIII-XVIIIèmes siècle »s. Fayand. 1983

Article « Concile de Trente ». Encyclopédie Universalis. 1989

**DIBIE P.**

« La tribu sacrée -Ethnologie des prêtres ». Grasset. 1993

**FOUCAULT M.**

« Histoire de la folie à l'âge classique ». Gallimard. 1972

« Surveiller et punir - Naissance de la prison » Gallimard.  
1975

**GAUCHET M.**

« La condition historique ». Stock. 2003

**GENICOT L.**

« Les lignes de faîte du Moyen-Age ». Casternan. 1951

**GIDE A.**

« Journal 1889-1939 ». Collection La Pleiade. Gallimard. 1948

**GOFFMAN E.**

« Asiles ». Editions de Minuit. 1968

**HADOT P.**

« La philosophie comme manière de vivre ». Le chapitre A :  
« dans les jupes de l'Eglise ». Albin Michel. 2001

**JEANNOT A.**

« Honoré de Balzac ou le forçat de la gloire ». Laboratoire  
Ciba-Geigy. 1986

**LATREILLE A.et REMOND R.**

« Histoire du catholicisme en France ». Tome III «La période  
contemporaine». Spes. 1962

**MAURIAC F.**

« Mémoires intérieurs ». Flammarion. 1959

**MINOIS G.**

« Histoire du mal de vivre - de la mélancolie à la dépression »  
La Martinière. 2003

**MOUNIER E.**

« L'affrontement chrétien » Le Seuil. 1945

**NEILL A.S.**

« Libres enfants de Summerhill ».. Maspéro. 1970

**NESMY C.J.**

« Saint-Benoît et la vie monastique ». Collection «Les Maîtres Spirituels». Le Seuil. 1959

**PEYREFITTE R.**

« Les amitiés particulières ». Jean Vigneau. 1944

**PIERRE, abbé et LENOIR F.**

« Mon Dieu... pourquoi ? » Petites Méditations sur la foi chrétienne et sur le sens de la vie». Plon. 2005

**PLONGERON B.**

« La vie quotidienne du clergé français au XVIIIème siècle ». Hachette. 1974

**POTEL J.**

« Ils se sont mariés... et après ? ». L'Harmattan. 1985

**REMOND R.**

« Le catholicisme en accusation ». Desclée de Browner. 2000

**RENAN E.**

« Souvenirs d'enfance et de jeunesse » (1884). Garnier. Flammarion. 1973

**ROUSSEAU M.**

« A l'ombre de Claire ». Grasset. 1985

**STENDHAL**

« Le rouge et le noir ». Chronique du XIXème siècle. 1831

**VALERY P.**

« Variétés III » Gallimard

**WICQUART J.**

« Conseils pratiques pour l'entrée au Petit Séminaire »  
Bouvigny. Boyeffles. (Sans date)